



Hannêche hier

Germaine Deleuze



S.A. IMPRIMERIE PAÛL DAXHELET - 4280 HANNUT (Avin)



*A la mémoire de mon mari
Robert Pauly*

Pour Suzanne, Laurent, Marie

de Hannêche

REX
1662

HANNÊCHE HIER

Germaine Deleuze

*Si nous voulons que nos descendants respectent
notre mémoire et nos œuvres, donnons leur l'exemple,
les foyers et les ombrages de nos ancêtres.*

Marcellin La Garde

Légende de la couverture :

photo 1. premier rang en haut à gauche - Anna Nélis, Gilberte Elias, Sidonie Bourguignon, Maria Hougardy, Flore Evrard, Marie-Louise Matagne, Germaine Paulet, Maria Antoine.

2e rang de gauche à droite : Louise Antoine, Juliette Bocca, Maria Stevant, Laure Delatte, Ghislaine Tillieux, Marie Barthélémy, Maria Delatte, Maria Plompteux

3e rang de gauche à droite : Adèle Pirlet, Marie Elias, Louise Pauly

4e rang : Henriette Nélis, Gaby Barthélémy, Paula Denil, Madeleine Melon, Mathilde Elias, Marcelle Dechamps

DESCRIPTION ET PARTICULARITÉS DU VILLAGE

Etymologie

L'origine du nom de Hannêche, comme la plupart des noms anciens, ne peut généralement être établie avec certitude. Souvent cité sous des orthographes différentes, déjà en l'an 911 sous Honavi, ancienne seigneurie (texte de R. Landrain) Haneu, Hanez en 1152, Hanacium, la terre de l'eau, Henech en 1265, Hanech, Hannesse, Hanesche. Sur les textes anciens le S et G. étaient presque semblables et à l'origine, l'orthographe du nom a pu être Haneffe (le préfixe « Han » signifie village et le suffixe « effe » d'origine celtique: eau, donc « village d'eau »).



Les lieux-dits qui suivent les sources et la terre spongieuse confirmeraient cette hypothèse.

Orographie

Le village est constitué par un plateau s'inclinant légèrement vers le Nord par une pente moyenne de 09%. La côte maximum vers Bierwart se situe à 187,5 m, la côte minimum en aval de «La ferme du Vivier» est de 160 mètres. Le ruisseau «La Rhée» et plusieurs fossés alimentés par des sources drainent le village du sud vers le nord.

Superficie

La superficie est de 471 hectares. La plus grande distance nord – sud est de 3250 mètres et la plus courte ouest-est, est de 1900 mètres.

Juridiction

Le village fait partie de l'entité de Burdinne, canton de Héron et de l'Arrondissement de Huy-Waremme, Arrondissement administratif et juridique de Huy.

La paroisse appartient au diocèse de Liège, Doyenné de Hannut, secteur pastoral de Couthuin.

Paysage

Ce qui caractérise le village, c'est son aspect très étiré. La plus grande partie des habitations s'échelonne sur l'itinéraire formé par les rues d'Acosse, Vieille ruelle, Saint-Lambert et de Seressia. Les autres rues adjacentes étant peu peuplées. L'église se situe à mi-chemin de cet itinéraire.

Ce n'est pas le village typique de Hesbaye, qui est généralement plus concentré et groupé autour de son église.

Il y a cinq constructions importantes : le château Gerlache, la propriété Leloup, le Moulin Rousseau, «Le Vivier» et l'immeuble Gustin.

Le presbytère très ancien et la propriété Renquin, sont remarquables.

Les eaux

Un abreuvoir au coin des rues Piedenval et Large eau (Propriété Goyens de Heusch)

Un étang à droite de Large eau, rue Morinal (Propriété Isidore Renson)

Un abreuvoir au croisement des rues St Lambert, Seressia et Raperie (Propriété de Heusch P.)

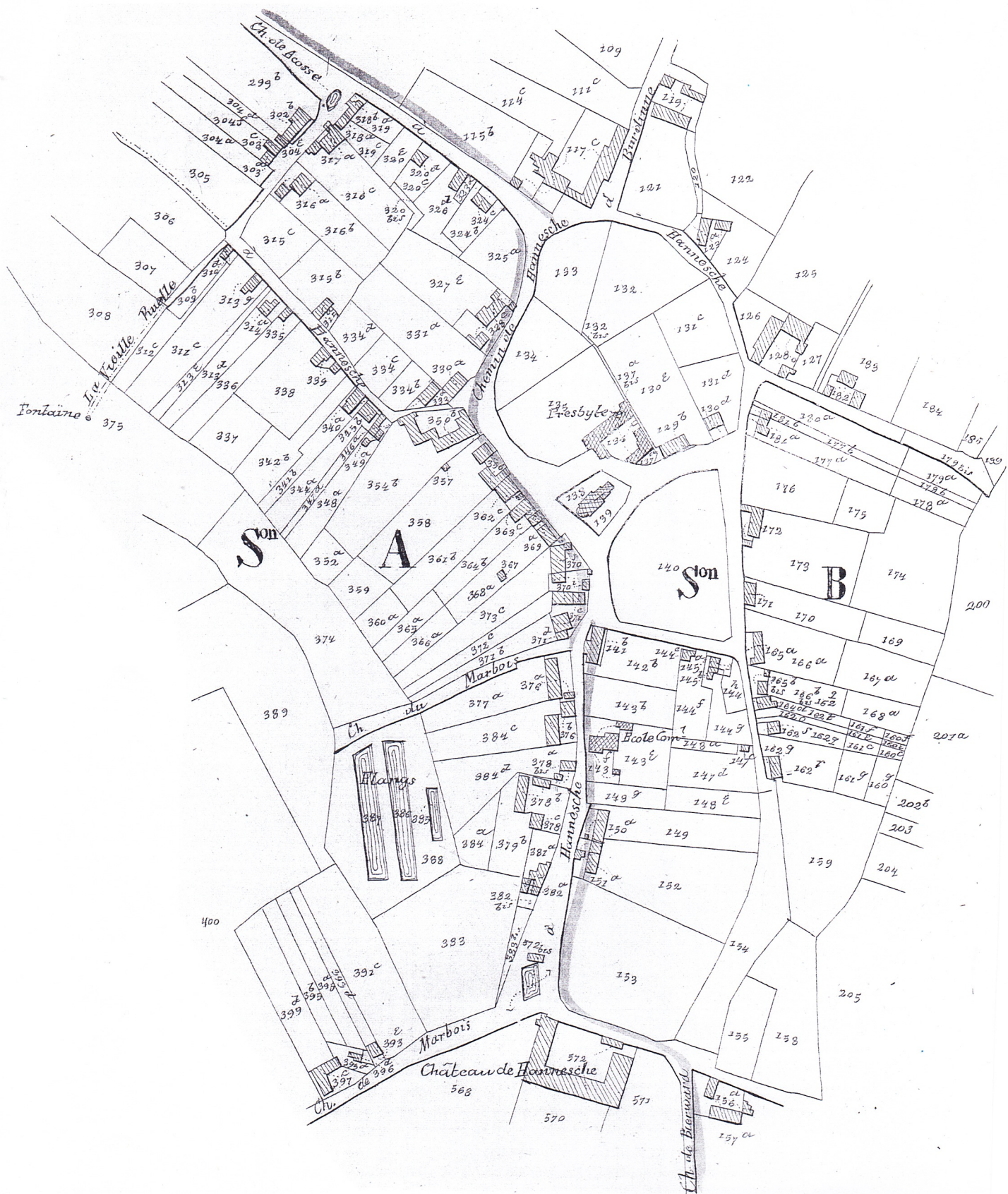
Trois étangs et une source à la ruelle des Monts (propriétés successives de P. de Heusch, ensuite des frères Léopold et Gustave Rousseau)

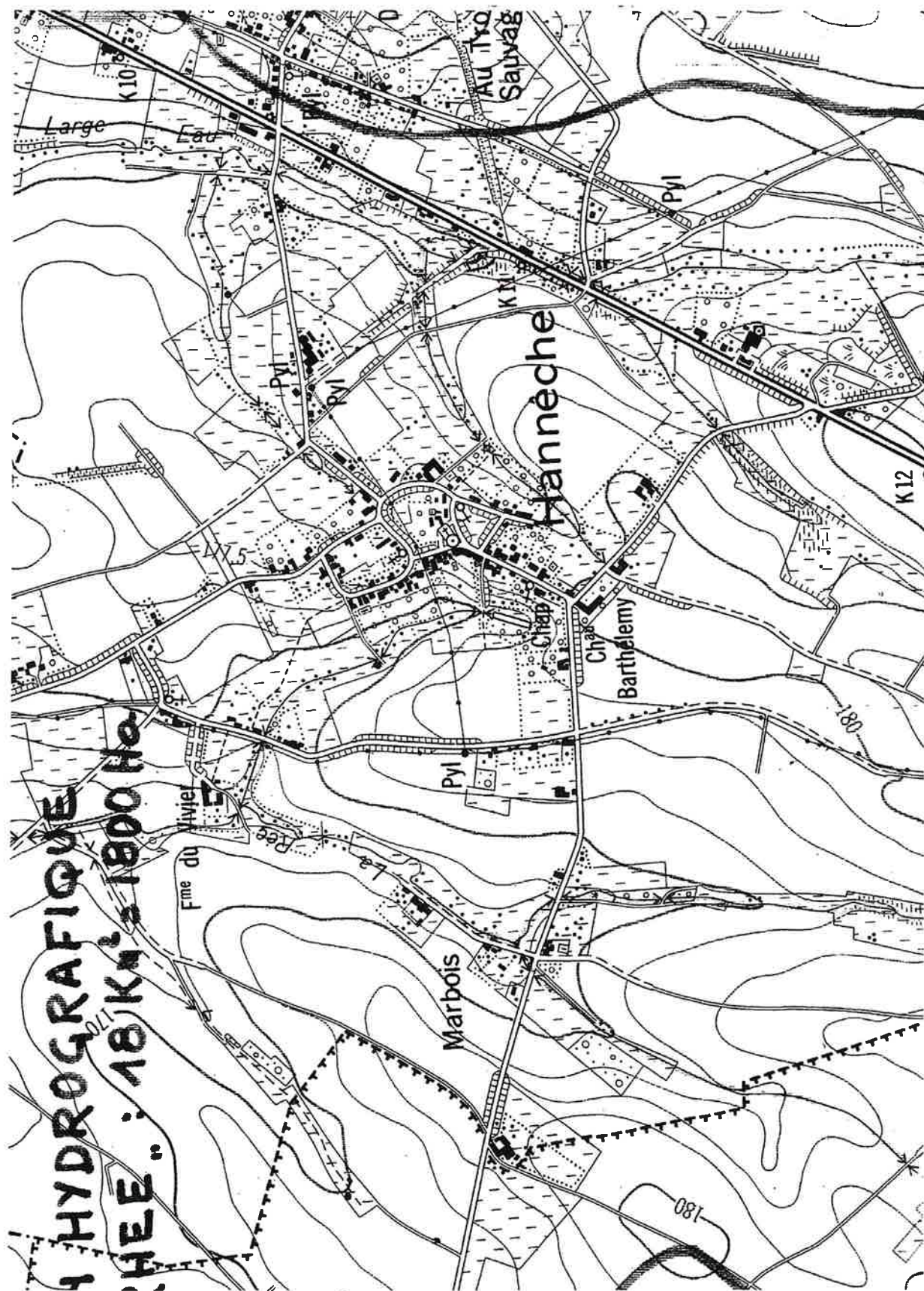
Un grand réservoir rue de la Raperie au lieu dit «Pote-Chaiye» (Propriété Amédée Renesse)

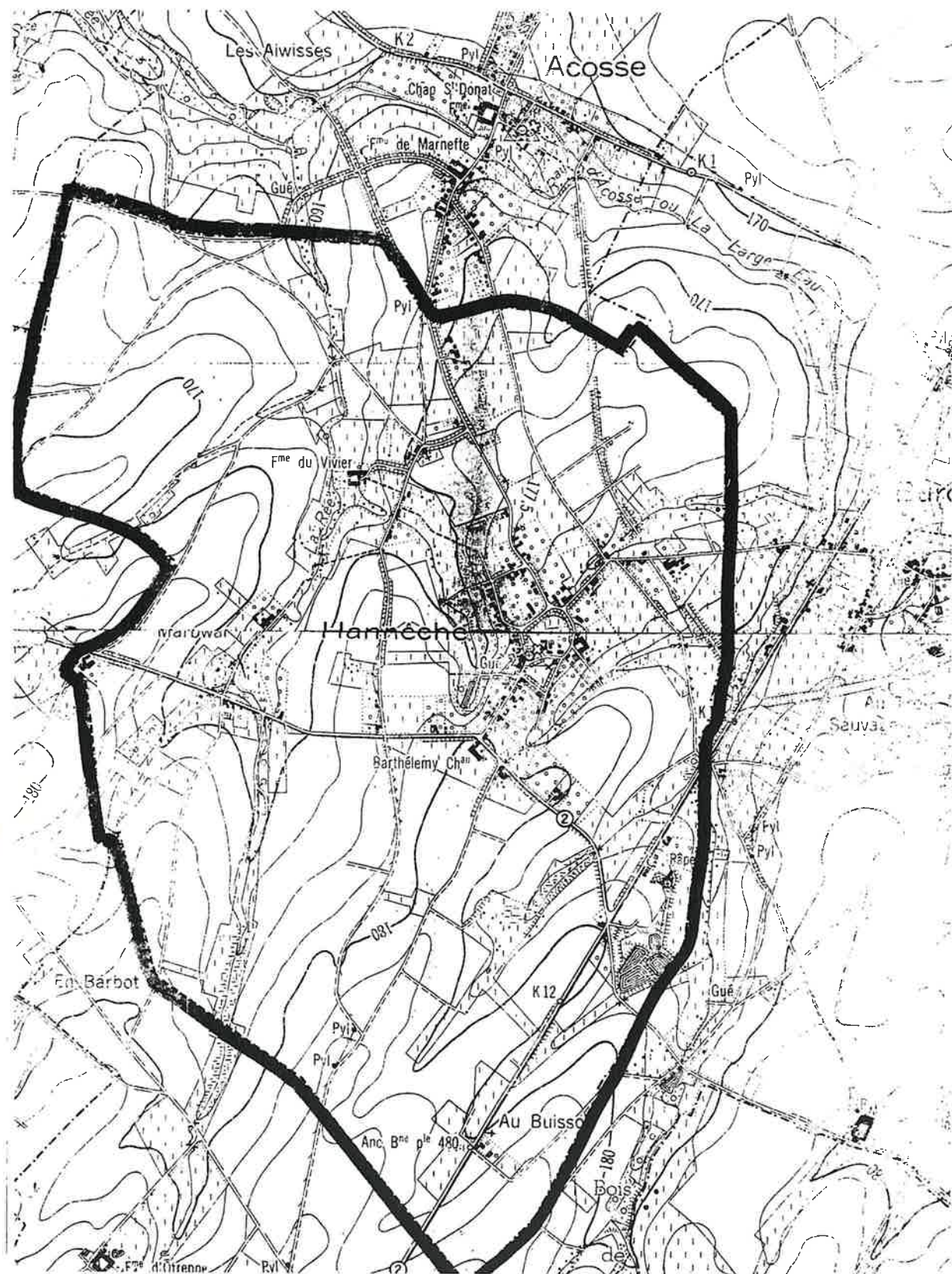
Une source (jamais tarie) à la fontaine Saint Lambert, au tournant de la Vieille ruelle

Un vivier au lieu dit «Vevî» (eau).

- HANNECHE VERS 1875 -









LA MOTTE DE HANNESCHE.

Tiré des ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE BRUXELLES
Tome XIV - 1ère livraison 1900.

—
ARCHÉOLOGIE DE LA HESBAYE
—

Fouilles du docteur F. TIIHON de Burdinne.

1891

La motte de Hannesche.

Hannesche est un petit village de la province de Liège, situé dans le canton d'Avennes, arrondissement de Huy. Il faisait autrefois partie du comté de Namur et confine à la province de ce nom.

L'homme des temps néolithiques a foulé son sol; nous y avons recueilli des fragments de hache polie.

Les Belgo-Romains l'ont aussi habité, nous avons rencontré quelques vestiges de leur séjour.

Le nom de Hannesche apparaît dans l'histoire du XII^{ème} siècle. Deux lieux dits sont historiques. La *bass solveie* (Barse sous la Ville), ancienne seigneurie, placée sous la juridiction hautaine de celle de Hannesche. Le *Louol* écrit *Loos* dans les registres de la Cour foncière de Saint-Lambert, établie autrefois dans cette commune, est le *Louse juxta Hanneche*, dont Grandgagnage, dans son beau livre *Des noms de lieux*, a vainement cherché la situation. Citons pour mémoire le *Morinal*, où il y avait un étang dans lequel on aurait trouvé des armes et des fers de cheval en abondance.

Au centre du village, près de l'église dont elle est séparée, au nord, par un chemin empierré, appelé autrefois chemin royal, se trouve une prairie d'une contenance d'environ 60 ares. Près de

la haie qui la clôture et longe le chemin susdit, on remarque une éminence d'environ 80 mètres de circonférence, séparée du sol environnant par une dépression circulaire. Ce terrain porte le nom de *Pré de la Tour*. Cette motte de terre avait jadis des dimensions bien plus considérables. Il y a une cinquantaine d'années, elle avait 4 à 5 mètres de hauteur. Le Nestor de la commune nous a affirmé que, lorsque son père était jeune encore, il y avait vu un gros bâtiment servant alors d'école. L'histoire nous apprend, en effet, qu'il y avait une tour sur cette motte..

" Tour, ahanière del tour ou delle motte, ainsi appelée parce qu'au milieu il y a une motte de terre et un reste de mur. "

" Il y avait là une tour où se retiraient les paysans quand les soldats passaient. " (Archives de Namur.)

Dans le " fief du comté de Namur " (Stan. Bormans), il est souvent fait mention de personnages portant le nom Del Tour " 1343, Jehan de Hanech tient en fief la tour de Hanech, le porprise et les fosseis ".

" 1496, Conrad de Haultepenne, écuyer, dit de Barvea, relève la tour de la pourprinse et des fosseis qui fut jadis à Jehan de Hanneche seyant audit Hanneche. "

Il y eut autrefois une famille noble à Hannesche. On voit à un diplôme donné en 1152, par Henri l'Aveugle, figurer comme témoin un Henri de Hanez. Il est probable que leur habitation était cette tour.

Après les Haultepenne, elle passa aux Del Tour, puis a Salmier, seigneur de Vezin, qui la vendit en 1513 à Servais de Montpellier, Jean Noël d'Acosse l'acheta en 1524. Guillaume de Rorive la possédait en 1605, il la céda à la cure de Hannesche qui la possède encore aujourd'hui.

Ces mottes de défense élevées au moyen âge ne sont pas rares en Hesbaye, où le sol est plat, découvert, offrant peu de points stratégiques. La noblesse hesbignonne qui ne pouvait construire ses nids d'aigle sur les rochers, établissait ses demeures, généralement des tours en bois ou en silex, le long des ruisseaux ou dans des prairies marécageuses et les isolait au moyen de fossés remplis d'eau. Mais cette ressource manquait souvent aussi, car la Hesbaye est pauvre en cours d'eau. Alors on élevait des buttes de terre et on y édifiait une habitation.

Le souvenir de l'usage auquel ces monticules étaient destinés s'est conservé dans la tradition. Le peuple ne confond jamais les mottes avec les tumulus.

La prairie de la tour est située sur un point culminant. Il ne nous paraissait pas impossible qu'une tombe belgo-romaine au centre d'un village eût pu être utilisée plus tard comme lieu de défense. Le conseil de fabrique de l'église de Hannesche nous accorda l'autorisation d'y faire quelques recherches et nous fîmes exécuter une série de tranchées profondes dans toute l'étendue de la motte.

Après avoir enlevé une couche de terre végétale et de limon argileux d'une épaisseur de 30 centimètres, nous rencontrâmes un dépôt de terres très noires renfermant un grand nombre de fragments de poteries très brisées et très mélangées. Ces tessons étaient du moyen âge. Notre hypothèse d'un tumulus belgo-romain s'évanouissait donc. Néanmoins, notre curiosité était éveillée et nous continuâmes nos recherches.

L'épaisseur de ces terres noires était très variable et atteignait parfois 40 centimètres. Elle était tantôt continue, tantôt interrompue soit dans son épaisseur, soit dans sa surface par des noyaux ou par une couche de limon plus ou moins pur. Sur cette couche noire, on trouve par places un mince dépôt roussâtre, grenu, constitué par de la cendre de paille; ça et là, la terre noire s'enfonce dans le limon vierge, sous forme de poches de 15 à 20 centimètres de profondeur et de diamètre. Parfois ce sont des excavations profondes de 1 mètre remplies de cendres de bois presque pures. Autour de cette couche noire, le sol est dur comme s'il avait été longtemps foulé et présente une teinte gris noirâtre. Ce dépôt noir est formé de cendres de bois et de paille. On y rencontre des cailloux de silex, du mortier en petite quantité, des ossements de

bœuf, cheval, mouton et porc, des poteries fines ou grossières vernissées ou non, des débris de ferrailles, des éclats de verre.

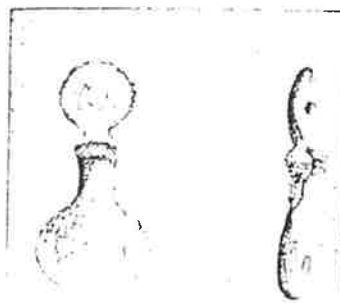
Nous nous trouvions là en présence des restes d'anciennes habitations détruites par le feu et sur lesquelles, à une époque plus récente, on a élevé une motte. Les traces de l'incendie étaient " palpables, et les demeures, avant d'être livrées aux flammes avaient dû être pillées et saccagées. Certains fragments de poteries portaient les traces de coup, ils sont esquilles comme si on les avaient frappés de corps durs; sur quelques fragments un peu considérables, nous avons parfois trouvé des cailloux de silex qui les avaient réduits en miettes. Nous n'avons pas rencontré de pièces suffisantes pour reconstituer un seul vase et les fragments étaient si nombreux et si éparpillés que les rapprocher nous a été impossible.

Ces habitations devaient être bien, petites. Les petites fosses nous ont paru avoir contenu le montais de bois qui supportaient les bâtiments dans la conduction desquels le bois CL la paille entraient pour la plus grande partie. Les trous plus larges, plus profonds que nous avons rencontrés remplis de cendres, étaient peut-être des sortes de celliers comme nous en avons vus encore dans certaines maisons, en Hesbaye, il y a 40 ans.

Nous avons vu que dans la couche noire se trouvaient des noyaux, des bandes de limon jaune. Les habitations s'étendaient au delà de l'emplacement de la motte; et comme on a pris les terres du fossé pour construire celle-ci, on y a enlevé limon et terres noires qui ont produit le mélange dont nous avons parlé. Divers sondages exécutés dans la prairie nous ont montré que des habitations y avaient été édifiées sur plusieurs points.

INSTRUMENTS EN METAL.- Ils consistent en clous, crochets anneaux en fer, boucles semi-lunaires ou carrées à ardillons mo biles, lames très usées de couteaux, une clef à corps très épais une autre beaucoup plus petite, deux moitiés de fer de cheval, mince et étroit, à large ouverture, rectangulaires pour les clous, un marteau de forme ordinaire, à tête bifide, un éperon à pointe courte et conique, enfin de ciseaux à tondre les moutons, ou forces, de forme bien connue.

Nous avons rencontré aussi quelques objets en bronze; mais vu la nature du terrain, ils sont tombés en poussière sauf l'objet figuré ci-contre, grandeur naturelle et dont nous ignorons l'usage.



OBJETS EN OS. — Nous avons trouvé deux épingles en os, l'une intacte, l'autre brisée. La première est longue de 15 centimètres, légèrement aplatie, d'épaisseur inégale, polie, légèrement courbe et appointée à une extrémité. Elle a pu servir à fixer les cheveux.

TERRES CUITES — Quelques fragments de briques belgo-romaines et de tuiles bien caractérisées.

La plupart des tessons recueillis appartiennent au moyen âge. Préciser l'époque de leur fabrication est difficile, vu que les formes se sont perpétuées pendant des siècles. Les uns sont vernissés, d'autres ne le sont pas. Le fragment paraît avoir appartenu à une tête belgo-romaine. D'autres sont constitués par une sorte de grès grisâtre, dur et sonore, rappelant la poterie carlovingienne, mais d'une fabrication moins lionne. Sur quelques morceaux, on trouve des appendices en forme de pieds, produits par la pression du doigt. Ces pieds rudimentaires, au nombre de trois par vase, se rencontrent déjà à l'époque carlovingienne, mais on en trouve encore au XIV^e siècle. Les vernis sont de couleur jaune, verte, brune ou rouge. Sur certains fragments, on trouve des filets de pâte en barbotine à vernis jaune ou rougeâtre. Cette décoration a été très en

usage au XIII^e et XIV^e siècle. On voit au Musée archéologique de Namur un vase revêtu en partie d'un vernis jaune, d'une technique analogue à un de nos fragments. Ce vase a été trouvé à Flostoy, près de Ciney. Il renfermait des monnaies dont la plus ancienne datait de 1282 et la plus récente de 1304.

Un autre fragment porte certain dessin ressemblant quelque peu à ceux de la roulette des Francs.

Deux objets en terre cuite presque complets ont été recueillis : l'un consiste en une espèce de demi-coupe d'un diamètre de 7 centimètres, peu profonde, montée sur un pied volumineux, mais en partie brisé. Cet objet ressemble à une salière.

L'autre consiste en une sphère aplatie de 6 centimètres de diamètre, liante de 4 centimètres, percée à sa partie supérieure et à sa partie inférieure de deux petits trous. C'était probablement un grelot.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de préciser la date de ces constructions, d'après les débris y rencontrés. Elles sont antérieures à la motte. Celle-ci existait au XIV^e siècle, mais est probablement plus ancienne.

Parmi les poteries rencontrées, il y en a de l'époque belgo-romaine ; mais évidemment nous ne songerons pas à faire remonter les habitations jusque-là. Ces fragments peuvent avoir été apportés là tels, ou bien les vases qui les ont fournis ont été trouvés par les habitants qui les ont utilisés.

Quelques objets ont un certain air de famille avec ceux de l'époque carlovingienne, mais ils sont plus grossiers, ils en dérivent évidemment. Mais ces formes de vases se sont longtemps perpétuées. Les fouilles que nous avons faites au château de Moha, détruit, comme on sait, en 1376, nous ont fourni bien des fragments analogues de forme, de pâte, de vernis à ceux que j'ai rencontrés dans la motte de Hannesche.



«La prairie de la tour» :

Vue bucolique de la prairie qui, auparavant était ceinturée par une plantation d'arbres et une haie.

Camille Deleuze Delatte, ses sœurs et la jeune Christiane.



LE MOULIN À VENT DE HANNESSCHE

En 1792, requête de Louis Brokart adressée à Sa Majesté François II - Empereur des Romains, toujours Auguste, Roi d'Allemagne

«A l'humble supplication et requête de Louis Brokart, contenant que pour l'utilité du public, il désirait pouvoir ériger un moulin à vent à moudre grains au village de Hannessche, en notre Comté de Namur, sur une partie de terrain dont il a fait l'acquisition au dit endroit, à quel effet, il nous auroit très humblement suppliés de lui accorder nos lettres patentes d'octroi avec afférentes.

Savoir faisons, que Nous, les choses susdites considérées inclinant favorablement à la dite supplication et requête, et ayant agréé la soumission du dit Louis Brokart du dix huit juin dernier. Dans tout les points et choses, ci-attachée en copie authentique sous notre cachet «roïal» avons pris avis de nos très chers et feaux les trésorier général, conseillers et commis de nos Domaines et finances, à la délibération de notre très chère et très aimée bonne tante et sœur Marie-Christine, Princesse royale de Hongrie et de Bohême, Archiduchesse d'Autriche, etc.».

Les photos : le moulin à vent à moudre le grain, de nos jours



Quinze



Florins.

Lejuste.

Les 12

François II, Par la grace de Dieu,

Empereur des Romains, toujours Auguste; Roi d'Allemagne, de Hongrie, de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Galicie, de Lodomerie, et de Jérusalem; Archiduc d'Autriche; Duc de Bourgogne et de Lotharinge, de Lathur, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Tuscane, de Sicile, de Carinthie et de Carniole; Grand-Duc de Toscane; Grand Prince de Transilvanie; Marquis de Moravie; Duc de Wirtemberg; de la haute et Basse Silésie, de Milan, de Mantoue, de Parme et Plaisance, de Lucastalle, d'Orice et Zalar, de Calabrie, de Bari, de Monteferrat et de Cuscin; Prince de Suabe et de Charlesville; Comte de Habsbourg, de Habsbourg, d'Autriche, de Tirole, de Carinthie, de Styrie, de Tyrol, de Vorarlberg, de Salzbourg et de Fribourg; Marquis du Saint Empire Romain, de Bourgogne, de la haute et Basse Autriche, de Pont-à-Mousson et de Comeney; Landgrave d'Alsace; Comte de Fribourg, de Vaudemont, de Blamont, de Trévise, de Saarwerden, de Salm et de Salm-Kyrburg; Seigneur de la Marche d'Esclavonie, du Port-Auxois, de Salins et de Montmorot &c. &c. Vous sçavez que ces précédentes Verront, Salut. Nous avons l'humble Supplication et Requête de Louis Brokard, contenant que pour l'utilité du public, il désirait pouvoir ériger un Moulin à Vent à mouvoir gréner au Village de Hannasche, en Basse (ouk) de Canar, sur une parcelle de Terrain dont il a fait l'acquisition au dit Endroit, à quel effet il vous aurait très humblement supplié de lui accorder Nos Lettres Patentes d'Ordonnance.

LES VALEUREUX HANNÊCHOIS ET LES GUERRES

A l'époque à laquelle nous nous reportons (18e siècle), Hannêche comptait 51 maisons (actuellement 140 environ) ; les familles avaient de nombreux enfants. La parenté était forte, tout le monde se connaissait. Essentiellement livrée aux occupations agricoles, la population était libre, indépendante.

Jean-Baptiste Pirlet, soldat de l'Empire

« Lorsque Jean-Baptiste Pirlet atteignit ses 9 ans, son père l'envoya à l'école de Burdinne, où «le grammairien» lui apprit l'alphabet. Il effectuait le parcours en compagnie d'autres enfants, ainsi que le fils Deleuze qui, plus tard est devenu prêtre.

Petit à petit, il sut lire couramment, rédiger une lettre, compter, mesurer en bonniers et verges, évaluer en lieues et toises et aussi reconnaître l'heure.

Cette époque si troublée par la Révolution française était aussi celle des persécutions religieuses, Jean-Baptiste fit sa première communion dans une chambre que le Notaire Rasquin avait, pour la circonstance, mise à la disposition de l'Abbé.

Vers ses quatorze ans, robuste, il fut engagé comme apprenti jardinier chez le Baron de Heusch ; toute sa jeunesse travailleuse s'est déroulée au château. Il y est resté occupé jusqu'à l'année fatidique de ses vingt ans, celle qui allait marquer le début de ses longues pérégrinations ». (extrait de « Un conscrit belge sous Napoléon » de Nicolas Bodson).

La Légion d'honneur

Jean-Baptiste Pirlet, né à Hannêche le 24 novembre 1786, était le fils de J.B. Pirlet, il appartenait au 2e régiment du Corps impérial de l'artillerie, il guerroya pendant huit années ! Il fut décoré le 25 février 1814 pour avoir commandé seul une batterie de 6 pièces au siège de Montreuil (localité française, proche de Dormans) occupée par les Wurtembergeois.

C'est après la capitulation de Paris, et l'abdication de Napoléon Ier survenue le 4 avril 1814 qu'il retourna à Hannêche où il épousa en 1821 Marie - Pétronille Bourguignon.

Entré comme jardinier au service du Baron de Heusch, il disposait d'une petite pension au titre de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il continua à habiter Hannêche, devint échevin de la commune et y mourut en 1870.



La médaille de Sainte-Hélène



Les conscrits hannêchois sous Napoléon de 1800 à 1814

Les jeunes gens qui ont été présentés à la conscription entre 1800 et 1814 outre Jean-Baptiste Pirlet : François Wéry, Jean Salmon, Pierre Lefèvre, Michel Dengis, Jean - Baptiste Simon, Jean-Henri Mélon, Henri Coune, Jean-Joseph Elias, Jacques Méan, Jean-Baptiste Chasseur, Pierre-Joseph Dengis, Jacques Dechamps, Augustin Delleuse, Jean - Hubert Forceille, Louis Laruelle, Etienne Matagne, Casimir Wéry.

Emmanuel Fontaine, Joseph Limage, Nicolas Sacré, Jean - Lambert Matagne, Jean Grégoire, Louis Dossogne, Marcel Sacré, Alexis Deleuze, Henri Nélis, ? Reginster, Nicolas Limage, Henri Chasseur (60e de ligne), Philippe Martin, Gilles Courtois, Jean Matagne, Pierre Fontaine.

NATIONALE MILITIE.

Art. 174 der wet van 8 Januarij 1817.

VERLOF-PAS.

Krachtens autorisatie van het Departement van Oorlog, verlcenct de ondergeteekende

kommanderende

mits deze verlof, tot nadere oproeping, aan

in de *kompanjie van gemeld*
om zich te begeven

naar
in de provincie

Afgegeven te *182*
den

De Kommanderende Officier voorn.

SIGNALEMENT.

van

Houder van deze Pas.

Houder dees sal verplicht zijn, zodra hem deze pas door den Heer Gouverneur der provincie zal zijn uitgereikt, zich dadelijk te begeven naar de gemeente, tot welke hij behoort, en zich aldaar bij het Betsour dertelre aantemalden, op pene van te worden aangemerkt als Deserteur, bijaldien hij zich binnen vier weken, na den aanvang van het verlof niet bij dat Betsour sal hebben aangemeld.

Oud
Geborente
Zoon van
En van
Bedrijf
Lengte
Aangezigt
Oogen
Neus
Mond
Kin
Haar
IVenkbrauwen
Merkbare teekenen

Gezien door den Plaatselijken Kommandant.

De Kommandant der Kompagnie.

De borenstaande verlof-pas, overeenkomstig art. 174 der wet, vertoond aan Ons Gouverneur der provincie en naar het voorschrift van art. 176 uitgegeven aan den hiervoren genoemden, op heden den *182*.

Te

De Gouverneur der provincie van

MILICE NATIONALE.

Art. 174 de la loi du 8 Janvier 1817.

CARTOUCHE.

En vertu de l'autorisation du Département de la Guerre, le soussigné *Colonel*

commandant la *11^{me} Division d'Infanterie*

accorde par la présente un congé jusqu'à nouvel ordre, à *Deleuze* dans la *Reserve de la* compagnie du dit

à l'effet de se rendre à *hamme* province de

Délivré à *Deleuze* le *17^{me} Mars 1827*

Le Commandant ausdit.

SIGNALEMENT.

do *Deleuze*

Porteur de la présente Cartouche.

Dès que la présente aura été délivrée par M. le Gouverneur de la province, le porteur sera tenu de se rendre immédiatement dans la commune à laquelle il appartient, et de se présenter à l'administration locale dans le délai de quatre semaines, à compter du jour où son congé a commencé, à peine d'être regardé comme Deserteur.

Agé de *20*
Né à *Barinche*
Fils de *Jean*
Et de *Marie*
Profession *cultivateur*
Taille *1m 68*
Visage *ovale*
Yeux *bruns*
Nez *oblique à droite*
Bouche *propre*
Menton *ronde*
Cheveux *bruns*
Sourcils
Signes particuliers

Vu par nous Commandant d'Armes.

Le Commandant de la Compagnie.

La cartouche ci-dessus ayant été représentée, en conformité de l'article 174 de la loi, à Nous Gouverneur de la province de

Nous l'avons délivrée, d'après l'article 176, à l'individu y désigné, aujourd'hui le *17^{me} Mars 1827*

Le Gouverneur de la province de *Liège*

Le Membre du Département
J. Polard

Cartouche délivré à Louis Deleuze, ancêtre maternel de Marcel Hardy



*La Légion d'Honneur remise
à M. Jean-Baptiste Pirlet*



Légion d'Honneur

La médaille de Sainte-Hélène

Extrait d'une lettre de J.B.Pirlet écrite le 30 juin 1810 en Sicile

Alors qu'il se trouve à Scilla en Sicile, d'où il écrit le 30 juin 1810, éberlué par le climat des lieux: «C'est un pays qui fait fort chaud. La moisson a été faite dans le mois de mai. Le soleil à midi est tout droit dessus notre tête, que jamais l'on a vu autant de fruits étrangers, et qu'ils sont forts bon marché. Car s'ils étaient dans notre pays, l'on ferait sa fortune. Tout est bon marché, même la bouteille de vin est à huit grains qui font un sou et demi en France »

François-Alexandre Derclaye - Un militaire de Hannêche en Afrique



François-Alexandre Derclaye, né à Hannêche le 8 décembre 1867, mort à Lukon-solwa le 20 mai 1904, fils de Jean-Martin et d'Amélie Laruelle embrasse la carrière militaire. Il s'engage au 8^e régiment de ligne, à l'âge de 16 ans; après avoir passé par tous les grades inférieurs, il est nommé sous-lieutenant le 25 mars 1895 et désigné pour le 2^e régiment de ligne. Six mois plus tard, à l'exemple de nombre de ses frères d'armes, il offre ses services à l'Etat indépendant du Congo, qui les agréa.

Il débarque à Boma le 30 novembre et est immédiatement versé dans la Force Publique. Au point de vue des opérations militaires, l'année qui s'achevait avait été marquée par deux faits majeurs: la capture de l'aventurier Stokes et la répression de la révolte de Luluabourg. En 1896, Derclaye fit partie de l'expédition Dhanis, qui tentait de remonter vers le Nil Blanc pour, avec Kitchener reprendre

Khartoum aux mahdistes. Mais en février 1897, alors que les troupes de Dhanis progressaient en direction du Nord - Est, l'avant-garde Batelela se mutina et tua de nombreux officiers et sous-officiers blancs. Le 18 mars, dans un combat inégal livré près d'Ekwanga, sur l'Ituri, succombèrent le commandant Julien, le capitaine Croneborg et le lieutenant de le Court. Derclaye était alors à Irumu avec le commandant Hambursin. Les troupes placées sous les ordres de ces deux officiers se mutinèrent à leur tour. La situation devenait critique. C'est alors que Dhanis confia le commandement de la zone infidèle au commandant Henry. Ce dernier proposa de former à Avakubi un centre de résistance à opposer aux rebelles, de manière à disposer du temps nécessaire pour réunir, sur le Lualaba, des troupes fraîches prêtes à faire campagne. Il fallait prévenir deux dangers : l'arrivée imminente des révoltés et leur alliance avec les chefs arabisés des régions voisines des Falls.

Henry put heureusement disposer d'officiers et de sous-officiers d'un dévouement absolu: le lieutenant Derclaye fut de ceux-là. Plusieurs centaines d'hommes purent être réunis à Avakubi. Aussi Henry décida-t-il de se porter vers Mawambi, afin d'empêcher la jonction des mutins et des arabisés.

Le 20 mai 1897, Derclaye défila avec ses hommes, en bon ordre dans Mawambi réoccupée. Les mutins mis au courant de la marche en avant de Henry, commencèrent à battre en retraite. Le 4 juin, Derclaye quitta Mawambi et le 14, parvint à la lisière de la grande forêt équatoriale à Mukupi. Là était tendue une embuscade, Derclaye et Sauvage furent envoyés en reconnaissance par Henry, dont la surprise fut grande en voyant rentrer le peloton augmenté de l'unité du lieu-

tenant Sannaes à qui le guet-apens était destiné.

Se hâtant vers Beni, dont il désirait faire une base d'opérations sûre, Henry, Derclaye et leurs troupes remportèrent une nouvelle victoire sur les insurgés à Kisenge. Le 28 juin, quittant la plaine de la Semliki, ils se mirent à la recherche des révoltés en direction du sud. Des cadavres marquaient la route suivie par ceux-ci. Mais, dès le 12 juillet 1897, ce furent des mutins bien vivants, cette fois, que les troupes de l'Etat rejoignirent. Le campement des insurgés n'était plus très loin. Au crépuscule du 14 juillet, Henry et Derclaye se trouvèrent dans la région montagneuse de la Haute Lindi. Le bruit de la cascade de la Luete parvenait jusqu'à eux. Henry décida de s'arrêter. Dans la nuit, Derclaye et Sauvage, à la tête de trois cents soldats, enveloppèrent l'un des deux clans ennemis et, à 5 heures du matin, à l'aube du 15 juillet, l'enlevèrent au cours d'une foudroyante attaque. Mais tandis que leurs hommes se partageaient l'énorme butin, les deux mille rebelles du second camp se lancèrent à l'assaut et submergèrent la première ligne où Derclaye et Sauvage, retenant leurs soldats, formèrent des îlots de résistance, dont on entendait au loin, le cri de ralliement: « Ne lâchez pas ! nous les vaincrons, nous sommes les hommes de Bwana Ndeke ! ». Après trois heures de combat, l'ennemi se retira, non sans avoir essuyé de lourdes pertes. Telle fut la bataille de la Haute Lindi où Derclaye brilla par son héroïque attitude.

La fin de l'année 1898 vit la défaite totale des Batetelas et anéantis Henry, Doorme, Dubois, Chargois et Hecq. Derclaye resta toujours sous les ordres de Henry. Ce dernier, en 1898, explorait le Nepoko, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Rdjaf pour y renforcer les troupes de Hanolet. Assisté par Derclaye, il organisa à Vakudi, une expédition de sept cents soldats. Puis par Nepoko, Tamara et Adra, malgré de grandes difficultés de terrain, il atteignit le Nil le 1er juillet 1898, quelque temps après l'attaque de Redjaf par les Derwiches. Derclaye fut ensuite désigné pour accompagner Henry, chargé d'occuper Lado à neuf heures de marche de Redjaf. En récompense des ses éminents services, il fut nommé le 1er novembre 1898, commandant de la Force Publique et se vit confier le commandement de la zone de Lomami.

Derclaye quitta le Congo le 12 octobre 1899 et reprit du service en Belgique, comme sous-lieutenant, dans son ancien régiment, le 12e de ligne. Mais la vie de garnison n'eut pas l'heur de satisfaire son incessant besoin d'activité et son amour des expéditions guerrières. A l'époque de la révolte des Boxers en 1900, il fut l'un des premiers volontaires de la Légion de Chine, qui ne devait d'ailleurs point partir.

Nommé lieutenant, le 26 juin 1901, il songea de nouveau à reprendre du service dans l'Etat indépendant du Congo. Le 14 novembre 1901, il fut détaché à l'Institut cartographique militaire et le 4 janvier 1902, il mit derechef le pied sur la terre d'Afrique. Cette fois, il fut désigné comme chef de secteur au Katanga, où il déploya, outre une grande énergie, des qualités de tact et de dévouement qui lui valurent, en janvier 1904, le poste de représentant du comité spécial du Katanga. C'est au cours de ces dernières années qu'il fit une reconnaissance en Pweto, sur le lac Moero, et Kikondja, sur le lac Kisale, et qu'il entreprit différents voyages d'exploration. Mais il mourut bientôt à Lukonzolwa, sur les bords du Moero le 20 mai 1904, à l'âge de 36 ans, des suites de la fièvre bilieuse hématurique.

Il était porteur de la décoration militaire (18 juillet 1894); de la médaille de première classe de l'ordre Royal du Lion (18 novembre 1897); de l'Etoile de service (1er novembre 1898). Par décret du Roi-Souverain, il fut en outre élevé, le 1er avril 1899, à la dignité de chevalier de l'Ordre Royal du Lion. (M.Walraet 26.11.1947)

Discours de Charles Elias au retour de François Derclaye en 1899.

La photo :

François Alexandre Derclaye est né à Hannêche le 8 décembre 1867. Sa maison natale est située en face du cimetière, au n°15 de l'actuelle rue Saint-Lambert.

Cher Commandant,

Je suis heureuse et fier, d'avoir été choisie
parmi vos nombreux amis et la population tout-
entière, pour vous souhaiter la bienvenue, à votre
retour, de votre brillante expédition au Congo.

La réception qui vous est faite, en ce
jour, vous prouve combien vous nous êtes
chère. ~~Enfant de Hambourg~~ élève au milieu de
~~vous, nous sommes~~ du bonheur de vous
voir revenir couvert de gloire. Veuillez recevoir
l'expression de notre admiration.

La foule nombreuse accourue des
environs pour venir s'associer à vous vos
félicités de votre vaillance et applaudit avec
bonheur à vos hauts faits d'armes; elle salue
avec émotion votre retour parmi nous.

¹⁸⁹⁴ Daignez accepter ce modeste bouquet.
Comme gage de notre estime et de notre affec-
tion.

Ch. Calvez

maître
1894

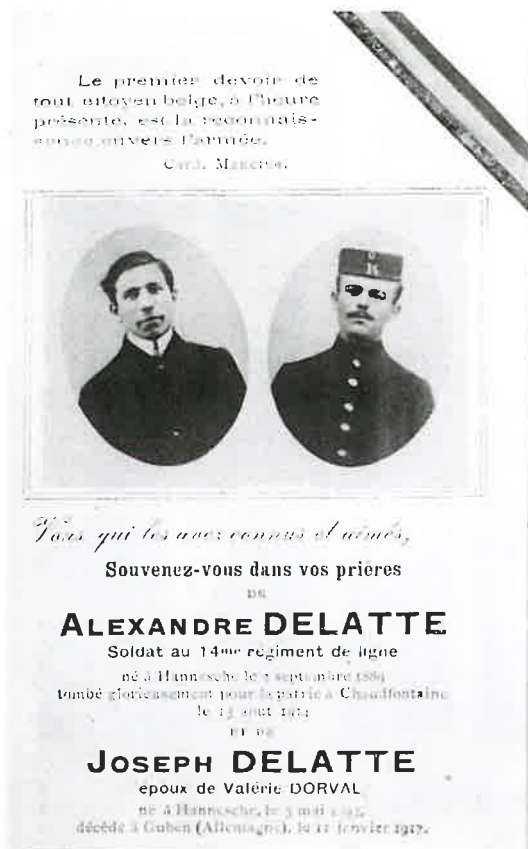


La première guerre mondiale

Camp de prisonniers de Kriegefangem Bergen
à Manneheim (1915-1916)

Jules Matagne et Lambert Wanson, prisonniers
lors de la bataille de l'Yser. Ils furent dirigés
vers la Hollande, où ils restèrent jusqu'en
1918.

Oscar Rousseau dut partir pour l'Angleterre, où
il resta jusqu'à la fin de la guerre, il était affecté
au service transmissions. Plus tard, il devint
bourgmestre de la commune.



Le monument aux morts des deux guerres

Un souvenir mortuaire, évoquant la mémoire de deux soldats de la commune : Alexandre Delatte, soldat au 14e régiment de ligne, mort à Chaudfontaine le 13 août 1914 et Joseph Delatte, soldat au 14e de ligne, mort à Guben (Allemagne) le 11 janvier 1917.



Cérémonie de l'Armistice, passage du flambeau (relais sacré)



Nelly, René, Janine, Marie-Louise, Paula, Maria et Georgine, lors du passage du flambeau



La deuxième guerre mondiale

Une photo-souvenir des militaires de Hannêche qui ont participé à la guerre 1940-1945 :

au 1er rang : Joseph Pauly, Camille Matagne, Alphonse Tillieux, Fernand Elias, Joseph Lahaye, Joseph Matagne

au 2e rang : Joseph Delcourt, Nicolas Malaise, Joseph Limbort, Raymond Limbort (+), Carlo Elias, Louis Dockière, Victor Gustin

Au 3e rang : François Leruth, Gustave Rousseau, Maurice Delorge, Alfred Lambert, Franz Elias, Roger Mélon, Joseph Gustin, Henri Piraprez.



Mirador et entrée du camp



Les chambres



*Des photos des restes de l'avion
et des bâtiments détruits.*



Ferdinand et sa famille

Un avion anglais s'écrase au lieu dit «Vivier»

Le 28 avril 1944, au retour d'un raid sur l'Allemagne, un avion « Liberator » de la Royal Air Force, atteint par les tirs de la DCA allemande, s'écrase sur les maisons des frères Dechamps, au lieu dit «Vivier».

Il n'y a pas eu de victimes civiles, la maison d'Antoine Dechamps est démolie, celle de Ferdinand Dechamps flambe. Le matériel agricole est détruit ainsi que le cheptel et les réserves.

Les soldats allemands sont arrivés très vite pour monter la garde sur les décombres. Ils menaçaient de prendre des otages si on ne trouvait pas le pilote de l'avion, celui-ci avait trouvé refuge à Serressia, mais il se rendit pour être soigné.

Le corps du sergent R.D.A. Harmsworth fut enterré au cimetière de Hannêche, les autres membres de l'équipage avaient sauté en parachute avant que l'avion ne s'écrase, ils furent cachés par les Résistants.

La maman du sergent décédé est venue après la guerre, un écusson et une chevalière retrouvés dans les décombres, lui ont été remis.



*La tombe du sergent R.D.A.Harmsworth,
Air Gunner Royal Air Force matricule
1608330, mort le 28 avril 1944 à Hannêche*



La tombe de Raymond Limbort

Ceux qui pieusement sont morts pour
la patrie, ont droit qu'à leur cercueil,
la foule vienne et prie.

Victor Hugo

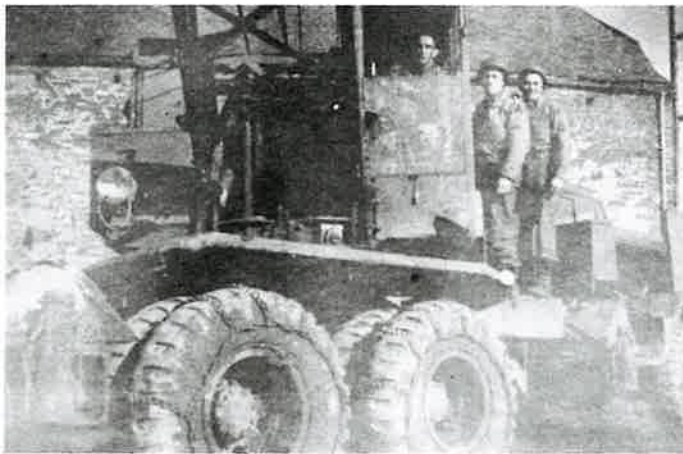


Un souvenir à la mémoire de R. Limbort.

Images de la Libération



Les G'is dans les fermes



*Les familles Limbort et Wanson
en 1945*



*Les soldats américains: John Kasmien, John
Imson, Wally Magnat, Alferto Léonard*



*Jim et Harold Houston
de Ponomia (Californie)*

LA VIE COMMUNALE



Liste des bourgmestres de Hannêche de 1818 à 1977

- 1818 à 1830 : Baron Ferdinand de Heusch
- 1830 à 1869 : Baron Emile de Heusch
- 1869 à 1885 : Emmanuel Droixhe
- 1885 à 1892 : Dr Ferdinand Tihon
- 1892 à 1902 : M.Plainevaux - de Heusch
- 1904 à 1977 : Alexandre Baras (photo 1)
Théophile Elias
Oscar Rousseau (photo 2)
Gustave Rousseau (photo 3)
Raymond Elias (photo 4)
Alex Elias (photo 5)

Commune de Hannêche,

RAPPORT

Conseil Communal
AUX HABITANTS

JUILLET 1911

Hux, imp. L. Degraë, rue l'Aplice 853-11

RAPPORT
DU
Conseil communal de Hannêche
AUX HABITANTS
ANNÉE 1911.

Chaque année, du 1^{er} au 15 juin, les comptes communaux sont à la disposition des contribuables. Ils peuvent les examiner aussi minutieusement qu'ils le désirent.

Personne n'usant de ce droit, conféré par la loi, le Conseil communal trouve utile de renseigner lui-même les habitants de Hannêche sur l'administration des finances et sur les travaux exécutés depuis le 1^{er} janvier 1904, époque où ils lui ont confié la direction des affaires communales.

Etat financier de la commune
au 31 décembre 1903

Au 1^{er} janvier 1904, la commune devait les sommes suivantes :

A MM.	
Chasseur Emile, redevance pour 1903,	frs 73.00
Vermeulen Armand, pierres fournies en 1903,	frs 1730.60
Vermeulen Armand, pierres fournies en 1903. Empierrement rue M. Nélis,	frs 101.80
Marée-Daix, pierres fournies en 1903,	» 2625.25
Vermeulen Armand (toiture de l'église),	» 1548.95
Spinette A., pierres fournies pour 1904,	» 1725.00
Total,	Frs 7826.60

La caisse communale était vide, ou plutôt elle devait avoir une réserve de 9070 fr. 93, constatée lors de l'entrée en fonctions du receveur communal actuel, mais elle ne s'y trouvait pas !

Il fallait pourtant liquider la situation et pourvoir aux nouvelles dépenses pour entretenir les chemins ; car ils étaient usés, mauvais. Les pierres reçues ne suffisaient pas.

Il en fut acheté successivement en 1904

Pour	fr. 1737.97
et	fr. 4316.63
Total,	Fr. 6074.60

Comment liquider la situation obérée ?

Le Conseil décida de vendre une partie des arbres de la commune. Il reçut de ce chef,

En 1904, fr.	1292.00
En 1905, fr.	3442.00
Total, Fr.	4734.00

Ce n'était guère suffisant pour couvrir l'arriéré et payer les 6074 fr. 60 pour les dernières pierres reçues.

Il fut instauré un régime d'économie et peu à peu tous les créanciers furent satisfaits.

Avantages de construire de nouveaux empièvements

Cependant toutes ces dépenses n'amélioreraient pas sensiblement l'état des chemins. Les empièvements étaient trop peu solides. Ils avaient été construits

à une époque où il n'y avait ni râperie, ni laiterie. Etroits, humides, peu résistants, ils exigeaient un entretien de plus en plus onéreux et de beaucoup au-dessus des ressources dont on pouvait disposer.

Il fallait absolument se décider à augmenter les revenus de la voirie ; 40 centimes additionnels étaient pour le moins nécessaires.

Dans les dépenses d'entretien des chemins, ni l'Etat, ni la Province n'interviennent, tandis qu'ils payent en grande partie la construction de nouveaux empièvements.

Dans ces conditions, n'était-il pas préférable de constituer le capital nécessaire à ces empièvements qui ne demandent guère d'entretien, et d'employer les revenus de la voirie à amortir la part incombant à la commune.

Le Conseil en décida ainsi. Outre que les nouveaux empièvements ne coûtent pas plus annuellement que l'entretien des anciens, ils ont l'avantage d'être faciles, d'assainir et embellir le village.

A ces travaux, il fut ajouté ceux de la Courotte ; projetés et admis depuis 1895 ; et, quoique bien nécessaires, restés en souffrance depuis cette époque.

Coût de tous les travaux exécutés en 1909

1 ^o Le chemin de la Courotte a coûté fr.	3015 59
dont la moitié en subsides.	
35 p. % de l'Etat et 17 p. % de la Province, soit fr.	2957 69
Part incombant à la commune, fr.	2957.70

Résultats financiers de cette mesure.

Au total, la contribution fut augmentée de 40 c^{mes}, puis 25 c^{mes}, soit 65 centimes additionnels.

Ces 65 centimes rapportent (compte de 1909)	2672.18
De cette somme les propriétaires étrangers payent	1656.78
Les habitants de Hannêche payent seulement.	1015.40
Mais comme ils ont été exonérés du rôle de voirie, s'élevant à 910 fr. (année 1908)	910.00
Ils payent seulement, en plus que précédemment,	105.40

En résumé tous les travaux ne coûtent annuellement, en plus qu'auparavant, aux habitants de Hannêche, que la somme de fr. 105.40.

N. B. — Ces 105 fr. 40 ne sont pas répartis également entre tous. Il y a même 44 contribuables qui payent moins qu'auparavant.

Ceux qui payent en plus ont une imposition personnelle élevée ou possèdent beaucoup de terrains. C'est à eux aussi, ou à leurs locataires, que les chemins servent le plus.

Travaux au Presbytère

Bien avant la construction des empièvements, escomptant la redevance à payer à la fabrique de l'église par l'emprise à faire au jardin de M. le Curé, nous avons obtenu de l'autorité supérieure de pouvoir abattre les bâtiments annexes et les murs

inutiles ; de faire les diverses améliorations qui ont transformé les abords du presbytère de façon à en faire une habitation agréable, saine, recevant l'air et la lumière à profusion.

Travaux à réaliser

Il reste à réfectionner les murs du cimetière qui menacent ruine ; à construire des fosses à purin, des puits publics.

Ne pourrait-on plus établir des empièvements ?

Il nous reste seulement des chemins agricoles à réaliser. Chacun sait combien sont nécessaires les empièvements exécutés par nos prédécesseurs aussi bien que ceux réalisés par nous.

En y mettant de la bonne volonté, on pourrait encore faire des empièvements sans qu'il en coûtât beaucoup à la commune.

Il suffirait que les riverains et ceux qui profitent le plus des empièvements y contribuassent un peu, soit de leur argent, soit en cédant gratuitement les emprises, soit en conduisant les matériaux de la station à pied d'œuvre.

Caisse communale au 31 décembre 1910

Après tous les travaux exécutés et payés, la caisse communale possédait au 31 décembre 1910 un reliquat de fr. 8593.54 et 2700 fr. restés obligatoirement au Crédit communal fr. 2700.00

Total : Fr. 41093.54

Ce reliquat sera encore augmenté des économies réalisées par l'exercice 1911.

Si à ces	fr. 41093.31
on ajoute la somme payée pour nos prédé- cesseurs de	fr. 7826.60
il aurait un boni de	Fr. 18919.91

Inutile de vous dire que le Conseil est fier de sa gestion des 7 années écoulées.

Pourtant, si, au lieu de trouver vide la caisse communale au 1^{er} janvier 1904, il s'y fut trouvé la somme qui devait y être et qu'il a fallu considérer irrécouvrable fr. 9070.95
l'avoir de la commune serait de . . . Fr. 27990.84
de quoi améliorer bien des chemins !

Considérations générales

Le Conseil communal actuel a obtenu ce résultat, parce qu'il est resté uni. Il s'est attaché à faire de la bonne administration, cherchant le bien d'un chacun et de tous, sans ennuyer personne.

Toutes les décisions importantes ont été votées à l'unanimité des membres.

Au moment des grandes résolutions MM. Elias Florent et Gossiaux Désiré étaient présents.

M. Gossiaux Désiré était un conseiller intelligent, assidu aux séances du Conseil. Il a dû se séparer de nous pour cause de changement de domicile.

Hommage soit rendu à la mémoire de Elias Florent. Il s'est occupé des affaires publiques pendant 55 ans consécutifs. Membre du bureau de bienfaisance de 1857 à 1869, conseiller communal de 1870 à 1908, année de sa mort. Il fut échevin de 1885 à 1888.

Malgré son grand âge, il était assidu aux séances du Conseil.

A la fin de son terme de 8 ans, le Conseil actuel peut dire qu'il a payé tous les arriérés, qu'il a fait face à toutes ses obligations, qu'il a remis les finances en prospérité, ayant un boni de 11093 fr. 31 après avoir payé des travaux pour 130805 fr. 84.

Il remet un village assaini, embelli, faisant l'admiration de tous.

Hannêche, le 20 juillet 1911.

JONNETTE LÉON, WILMET DESIRÉ,
Conseillers ;

BOURGUIGNON XAVIER, LIMBORT JOSEPH,
Echevins ;

A. BARAS-ROUSSEAU, Bourgmestre.



Annuaire de 1927

Bourgmestre: Théophile Elias

Echevins: L. Laruelle, F. Rousseau

Secrétaire : E. Jamar

Receveur : A. Wilmet

Curé : E. Kefer

Boucheries: F. Piraprez, Paulet-Gossiaux

Cafés et estaminets: E. Boccar, A. Dangoisse, C. Deschamp

Froments: C. Hastir - Jacquemin, J. Lambert, Paulet - Gossiaux

Charrons: G. Jacob, J. Malaise

Chaussures: P. et D. Gossiaux

Cigares: A. Baras-Rousseau

Draps et aunages : A. Dangoisse, Laruelle-Dassy, Paulet-Gossiaux

Ecole primaire : L. Rousseau

Ecole de demoiselles: les demoiselles Antoine

Engrais chimiques: Ch. Elias, Laruelle - Dassy

Fermiers et cultivateurs : R. Deschamps, L. J. et Ch. Elias, L. Gustin, L. et V.

Laruelle, J. Nélis, L. Piraprez, F. Rousseau, H. Stevant.

Garde champêtre : D. Matagne

Grains et farines : Ch. Elias

Laiterie Coopérative : Société La Hesbignonne

Maîtresse de couture : M. Plomptoux-Limbort

Menuisiers charpentiers : G. Boccar, Closson - Matagne, L. Matagne

Meunerie coopérative : Société Notre Dame des Champs

Propriétaires : Baras-Rousseau, Vve Barthélémy, Th. Elias, A. Noël

Raperie de betteraves : Société de Wanze la Raperie de betteraves

Sucrerie centrale de Wanze : société

Tailleur : J. Limbort ; tailleuses : G. Boccar, M. Matagne

Locataire de fermes : L. Elias et L. Gustin.

Fusion des communes : Hannêche fait partie de l'entité de Burdinne



On se souvient du bouleversement qu'a entraîné la fusion des communes car, si certains regroupements de communes ont été heureux, d'autres l'ont été beaucoup moins..

En ce qui concerne le village de Hannêche, il a perdu son statut de commune pour devenir une des localités de l'entité de Burdinne, rejoignant Burdinne, Oteppe, Lamontzée, Marneffe.

Photographiés lors d'une réunion d'avant fusion: Georges Hanot, Adrien Catoul, Octave Gosiaux, Maurice Elias, François Thirionet, Paul Rousseau, Secrétaire, Raymond Elias, Marcel Wanson et Gustave Rousseau, bourgmestre.



La composition du bureau de vote lors des dernières élections du village: Marcel Hardy, président, Pierre Claux, Fanny Hardy, secrétaire, Germaine Deleuze, Georgine Gilsoul, Paula Ganhy, Gaston Dechamps, Eugène Hanot.

L'ÉGLISE ET SON MOBILIER, LE PRESBYTÈRE

L'église aurait été bâtie sur un ancien sanctuaire, édifice en briques et pierres de la première moitié du XVIII^e siècle. La tour carrée, talutée, élevée sur un soubassement de moellons calcaires. Le chœur a chevet plat a été construit à partir de 1712 par l'entrepreneur Bayar.

Au pied du chœur est scellé dans le sol, une dalle funéraire du 14^e siècle, les inscriptions usées ne sont plus lisibles.

L'ancien mobilier a disparu depuis longtemps, il subsiste cependant un beau christ en bois du XIV^e siècle, des fonts baptismaux à figures humaines du XVI^e siècle, des bancs de communion du troisième quart du XVIII^e siècle.

Gran.... Chroniqueur anversois en 1594 dit que Hannêche serait la troisième paroisse après Tongres ?



15. Hannêche — La Place





Notices historiques sur la paroisse

L'église est de deux époques, la tour et le fond sont de 1738, selon le monogramme sculpté sur la pierre au dessus de la porte d'entrée:

Extrvxit Capitulum Leodiense

Il existe un registre des biens et revenus de la cure, écrit en 1660. Sur l'intérieur de la couverture on lit, les deux monogrammes

Pax Declamata	
10	5
500	100
100	50
50	505
1000	1000
1660	1660

L'auteur est Jean Ardien de Plomteur formé en la sainte théologie, pasteur de Hannes depuis le 23 juin 1660.

Droits que les paroissiens doivent à leur pasteur, à chaque « jamat » Noël, Pâques et Pentecôte: 1 pain de ménage tels qu'ils le font eux-mêmes, 14 œufs par ménage, les veufs: 7 à Pâques.

En 1759, il y eut procès entre le curé et des paroissiens qui ne voulaient pas payer les pains de « jamat ». Ghislain Nélisse, Jos. Gos-siau, Jean-Baptiste Pirlet, Jos. Bourguignon et François Chasseur, paroissiens furent condamnés.

Le collateur nommait les pasteurs, le chapitre avait une cour foncière.

Hannêche. — L'Eglise

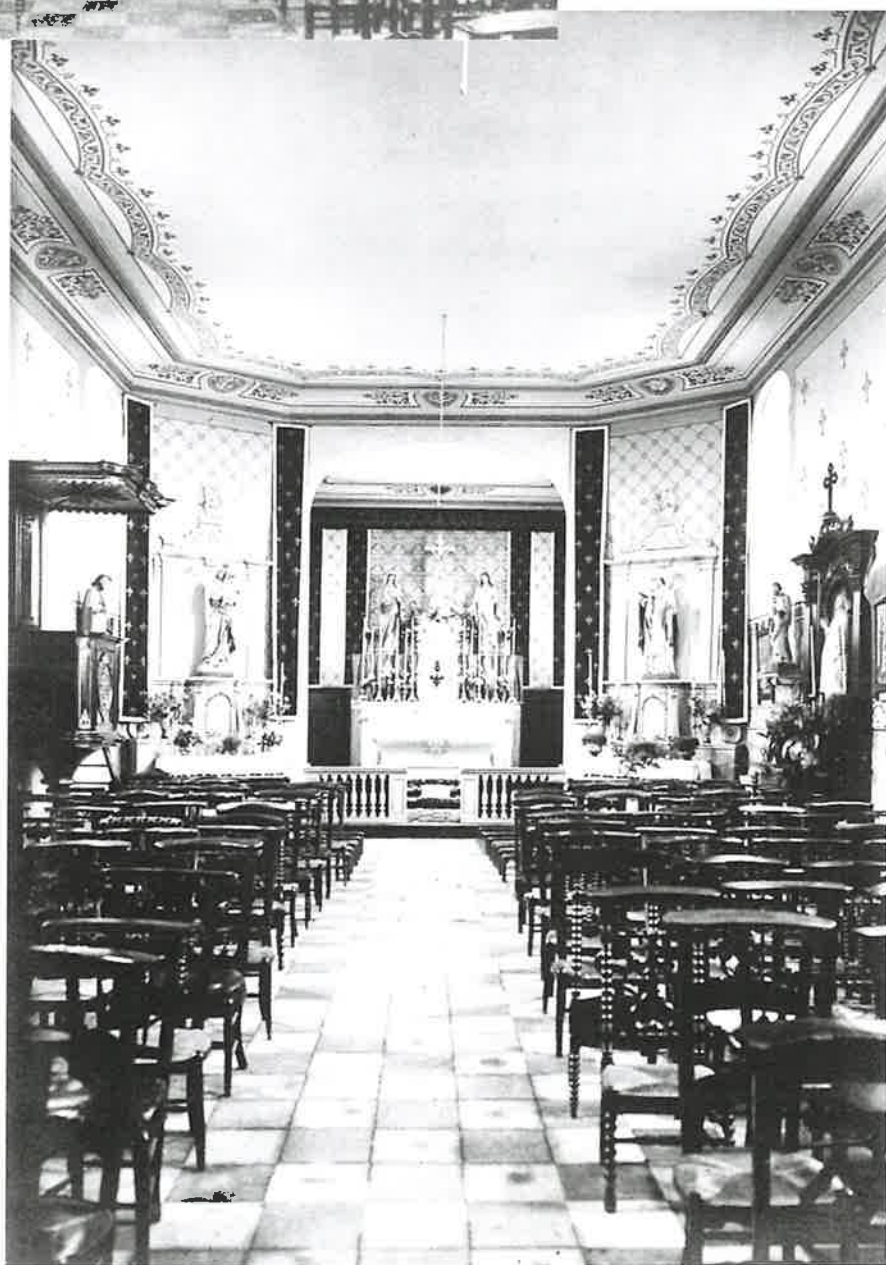


Hannêche. — Le Moulin





*L'intérieur de l'église
aux 19e et 20e siècles*



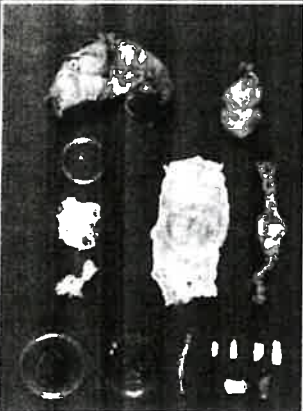


*Le très beau Christ gothique
du 14e siècle en bois peint*



*La statue de Sainte-Barbe qui figurait
sur le maître autel aux 19e et 20e
siècles.*

*Elle mesurait environ un mètre et était
évaluée, vers 1950, à 12.500 francs.
Elle a hélas disparu depuis une ving-
taine d'années.*

	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> statue religieuse statue humaine <i>Titre:</i> Christ en croix <i>Auteur:</i> inconnu (sculpteur) <i>Date:</i> de 1301 à 1400 <i>Matériaux:</i> bois <i>Technique:</i> sculpté polychromé <i>Dimensions:</i> hauteur 140 cm <i>Remarques générales:</i> reliques contenues dans l'alvéole au dos du Christ voir irpa n°10063845
Image agrandie Numéro cliché: B225198 Toutes les images de cet objet	Iconographie <i>Personne (religion chrétienne):</i> Christ en croix[personnage]
	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Emplacement ou adresse:</i> dos du Christ en croix <i>Type d'objet:</i> relique tissu à reliques <i>Titre:</i> reliques : pierre, os, bois, ... <i>Date:</i> de 1301 (incertain) à 1400 (incertain) <i>Matériaux:</i> os pierre tissu <i>Remarques générales:</i> reliques contenues dans l'alvéole au dos du Christ en croix voir irpa n° 10063772
Image agrandie Numéro cliché: B227412 Toutes les images de cet objet	
	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> église paroissiale <i>Auteur:</i> Bayar, Denis Georges (entrepreneur) <i>Date:</i> 1712 1738 <i>Matériaux:</i> brique pierre <i>Remarques générales:</i> A la collation du chapitre cathédral de Liège et paroisse du concile d'Andenne depuis 1559. elle date du XVIIIe siècle : par
Image agrandie Numéro cliché: M27592 Toutes les images de cet objet	

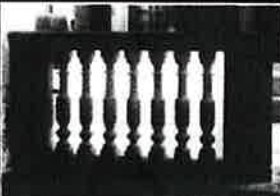
	convention du 9 septembre 1712, l'entrepreneur Georges Bayar s'engagea à relever le chœur alors que la nef et la tour occidentale furent reconstruites par entreprise également en 1738. Edifice traditionnel à nef unique et chœur à chevet plat suivi d'une sacristie, en brique et pierre.
- 4 -	
Pas de cliché	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> armoire de sacristie <i>Auteur:</i> inconnu (menuisier) <i>Date:</i> de 1841 à 1860 <i>Style/Culture:</i> Louis XV[style] <i>Matériaux:</i> chêne <i>Technique:</i> monté <i>Dimensions:</i> profondeur 84 cm <i>Remarques générales:</i> Armoire non photographiée.
- 5 -	
 Image agrandie Numéro cliché: M27587	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> banc de communion <i>Auteur:</i> inconnu (menuisier) <i>Date:</i> de 1751 à 1775 <i>Matériaux:</i> chêne <i>Technique:</i> monté <i>Dimensions:</i> hauteur 76 cm
- 6 -	
 Image agrandie Numéro cliché: M27584	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> confessionnal <i>Auteur:</i> inconnu (menuisier) <i>Date:</i> de 1751 à 1775 <i>Matériaux:</i> chêne <i>Technique:</i> monté <i>Dimensions:</i> hauteur 233 cm
- 7 -	
	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> ciboire <i>Auteur:</i> monogrammiste E. R. (orfèvre) <i>Lieu de production:</i> Belgique <i>Date:</i> de 1831 à 1868

 Image agrandie Numéro cliché: M27591	Inscription: poinçon, poinçonné: poinçons de garantie : poinçons belges (1831-1868) signature, poinçonné: poinçon de maître : monogramme non identifié (?): ER
	Matériaux: argent laiton
	Technique: repoussé ciselé doré
	Dimensions: hauteur 40 cm
	Remarques générales: Argent partiellement doré et laiton doré.

Iconographie

Type d'abstraction: personnification
représentation symbolique

Nom de l'abstraction: vertu théologale
raisins et épis[Eucharistie]

- 8 -

 Image agrandie Numéro cliché: M27582	Commune: Hannêche
	Institution: Eglise Saint-Lambert
	Type d'objet: encensoir
	Auteur: Lambotte, Joseph (orfèvre)
	Lieu de production: Belgique
	Date: de 1831 à 1868
	Inscription: poinçon, poinçonné: poinçons de garantie : poinçons belges (1831-1868) signature, poinçonné: poinçon de maître : Joseph Lambotte: JL
	Matériaux: argent
	Technique: repoussé Dimensions: hauteur 34.5 cm

Iconographie

Type d'objet: acanthe[ornement]

- 9 -

 Image agrandie Numéro cliché: M27581	Commune: Hannêche
	Institution: Eglise Saint-Lambert
	Type d'objet: navette à encens
	Auteur: Drion (orfèvre)
	Lieu de production: Belgique
	Date: de 1831 à 1868
	Inscription: poinçon, poinçonné: poinçons de garantie : poinçons belges (1831-1868) signature, poinçonné: poinçon de maître : Drion: D
	Matériaux: argent
	Technique: repoussé Dimensions: hauteur 15.5 cm

Iconographie		
Type d'objet: volute[ornement] frise perlée[ornement]		
- 10 -		
 <u>Image agrandie</u> Numéro cliché: M27580	Commune:	Hannêche
	Institution:	Eglise Saint-Lambert
	Type d'objet:	ostensorio-soleil
	Auteur:	Drion (orfèvre)
	Lieu de production:	Belgique
	Date:	de 1831 à 1868
	Inscription:	poinçon, poinçonné: poinçons de garantie : poinçons belges (1831-1868) signature, poinçonné: poinçon de maître : Drion: D
	Matériaux:	argent laiton
	Technique:	repoussé ciselé doré
	Dimensions:	hauteur 66.5 cm
Iconographie		
Type d'abstraction:	représentation symbolique représentation symbolique	
Nom de l'abstraction:	Colombe[symbole Saint-Esprit] raisins et épis[Eucharistie]	
Personne (religion chrétienne):	ange avec attribut	
Type d'objet:	couronne[insigne]	
- 11 -		
Pas de cliché	Commune:	Hannêche
	Institution:	Eglise Saint-Lambert
	Type d'objet:	fonts baptismaux
	Auteur:	inconnu (tailleur de pierre)
	Date:	de 1601 à 1700
	Matériaux:	pierre
	Technique:	taillé[pierre]
	Dimensions:	hauteur 82 cm diamètre 43.5 cm
	Remarques générales:	Diamètre de la cuve. Cf. couvercle : 10114352. Cuve non photographiée.
	- 12 -	
Pas de cliché	Commune:	Hannêche
	Institution:	Eglise Saint-Lambert
	Type d'objet:	couvercle de fonts baptismaux
	Auteur:	inconnu (dinandier)
	Date:	de 1801 à 1900
Matériaux:	laiton	

	<i>Technique:</i>	battu
	<i>Dimensions:</i>	hauteur 35 cm
	<i>Remarques générales:</i>	Cf. cuve : 10114351. Couvercle non photographié.

- 13 -



<i>Commune:</i>	Hannêche
<i>Institution:</i>	Eglise Saint-Lambert
<i>Type d'objet:</i>	pierre commémorative
<i>Titre:</i>	d'une reconstruction
<i>Auteur:</i>	inconnu (tailleur de pierre)
<i>Date:</i>	1666
<i>Inscription:</i>	inscription, gravé: reconstruction par le curé ... en 1666
<i>Matériaux:</i>	pierre
<i>Technique:</i>	taillé[pierre]
<i>Dimensions:</i>	hauteur 62 cm largeur 36.5 cm
<i>Remarques générales:</i>	Dalle commémorative d'une reconstruction sous le pastorat du curé Joes Adrianus a Plomteur en 1666, en dépôt au presbytère. Dalle non photographiée.

- 14 -

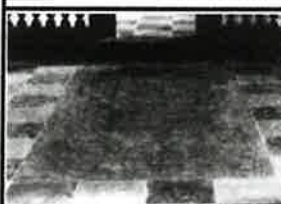


Image agrandie
Numéro cliché: M27586

<i>Commune:</i>	Hannêche
<i>Institution:</i>	Eglise Saint-Lambert
<i>Type d'objet:</i>	dalle funéraire
	gisant[f]
<i>Titre:</i>	de Jehan de Montidodei
<i>Auteur:</i>	inconnu (tailleur de pierre)
<i>Date:</i>	1324
<i>Style/Culture:</i>	Gothique[style]
<i>Matériaux:</i>	pierre
<i>Technique:</i>	taillé[pierre]

- 15 -



Image agrandie
Numéro cliché: M27588

<i>Commune:</i>	Hannêche
<i>Institution:</i>	Eglise Saint-Lambert
<i>Type d'objet:</i>	dalle funéraire
<i>Titre:</i>	du curé Deodatus Joseph Heptia
<i>Auteur:</i>	inconnu (tailleur de pierre)
<i>Date:</i>	1745
<i>Matériaux:</i>	pierre
<i>Technique:</i>	taillé[pierre]
<i>Dimensions:</i>	hauteur 92.5 cm largeur 69 cm

- 16 -

<i>Commune:</i>	Hannêche
-----------------	----------

Pas de cliché	<i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> croix funéraire <i>Titre:</i> du curé Joseph Harte et de ... doyen d'Andenne <i>Auteur:</i> inconnu (tailleur de pierre) <i>Date:</i> 1748 <i>Matériaux:</i> pierre <i>Technique:</i> taillé[pierre] <i>Dimensions:</i> hauteur 137 cm largeur 87.5 cm <i>Remarques générales:</i> Croix non photographiée.
---------------	--

- 17 -

 Image agrandie Numéro cliché: B225200	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> statue religieuse statue humaine <i>Titre:</i> Saint Hubert de Liège <i>Auteur:</i> inconnu (sculpteur) <i>Date:</i> de 1691 à 1710 <i>Provenance:</i> Acosse, église Saint-Martin <i>Matériaux:</i> bois <i>Technique:</i> sculpté polychromé <i>Dimensions:</i> hauteur 75.5 cm <i>Remarques générales:</i> Bois avec traces de polychromie. Statue sur socle en bois d'une hauteur de 10cm, d'une largeur de 33cm, d'une profondeur de 22cm.
---	---

Iconographie

<i>Attribut:</i>	crosse[attribut] mitre[attribut]
<i>Personne (religion chrétienne):</i>	Hubert de Liège[évêque occidental-personnage]

- 18 -

Pas de cliché	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert <i>Type d'objet:</i> statue religieuse statue humaine <i>Titre:</i> Sainte barbe <i>Auteur:</i> inconnu (sculpteur) <i>Date:</i> de 1791 à 1810 <i>Matériaux:</i> grès[pierre] <i>Technique:</i> sculpté <i>Dimensions:</i> hauteur 96 cm <i>Remarques générales:</i> Statue non photographiée.
---------------	---

- 19 -

	<i>Commune:</i> Hannêche <i>Institution:</i> Eglise Saint-Lambert
---	--

 Image agrandie Numéro cliché: M27583	Type d'objet:	banc d'église
	Auteur:	inconnu (menuisier)
	Date:	de 1751 à 1775
	Matériaux:	chêne
	Technique:	peinture monté
	Dimensions:	peint hauteur 88 cm largeur 208 cm profondeur 34 cm
Remarques générales:		Un banc d'une série de sept dont deux avec prie-Dieu, profondeur d'un banc avec prie-Dieu : 93.5cm.

- 20 -

 Image agrandie Numéro cliché: M27585	Commune:	Hannêche
	Institution:	Eglise Saint-Lambert
	Type d'objet:	banc d'église
	Auteur:	inconnu (menuisier)
	Date:	de 1767 à 1800
	Matériaux:	chêne
	Technique:	monté
	Dimensions:	hauteur 97 cm largeur 161.5 cm profondeur 103.5 cm

- 21 -

 Image agrandie Numéro cliché: M27589	Commune:	Hannêche
	Institution:	Eglise Saint-Lambert
	Type d'objet:	cloche d'église
	Auteur:	inconnu (fondeur de cloches)
	Date:	1698
	Inscription:	datation, gravé: millésime de 1698.
	Matériaux:	bronze
	Technique:	coulé
	Dimensions:	hauteur 27 cm diamètre 28 cm
	Remarques générales: Cloche avec inscription liturgique.	

- 22 -

Pas de cliché	Commune:	Hannêche
	Institution:	Eglise Saint-Lambert
	Type d'objet:	cloche d'église
	Auteur:	Chaudoir, François (fondeur de cloches)
	Date:	1780
	Matériaux:	bronze
	Technique:	coulé
	Dimensions:	hauteur 80 cm diamètre 97 cm

	<i>Remarques générales:</i>	Cloche non photographiée.
- 23 -		
 Image agrandie Numéro cliché: A60330	<i>Commune:</i>	Hannêche
	<i>Institution:</i>	Eglise Saint-Lambert
	<i>Type d'objet:</i>	cloche d'église
	<i>Auteur:</i>	inconnu (fondeur de cloches)
	<i>Date:</i>	1921
	<i>Matériaux:</i>	bronze
	<i>Technique:</i>	coulé
	<i>Dimensions:</i>	hauteur 75 cm diamètre 92 cm
	<i>Remarques générales:</i>	Cloche non photographiée, probablement plus en place.
- 24 -		
Pas de cliché	<i>Commune:</i>	Hannêche
	<i>Institution:</i>	Eglise Saint-Lambert
	<i>Type d'objet:</i>	crédence[table]
	<i>Auteur:</i>	inconnu (menuisier)
	<i>Date:</i>	de 1841 à 1860
	<i>Matériaux:</i>	chêne marbre
	<i>Technique:</i>	monté poli
	<i>Dimensions:</i>	hauteur 90 cm
	<i>Remarques générales:</i>	Crédence non photographiée. Tablette en marbre gris.



Bénédictio d'une nouvelle cloche

«Je m'appelle Sophie, j'ai eu pour parrain M. Louis Laruelle et pour marraine Sophie Magnée.

J'ai été bénite dans l'église de Hannesche en l'an de grâce 1921, sous le pastoral du révérend Olivier Cardolle.

J'ai été fondue par Slegers Gausard de Tellin».

Les curés de la paroisse

Messire Jehan, cité en 1372
 Bartholomeus Schennaël
 Jan delle Sauvenir 1571 - 1574
 Guillaume Faber le 6.12.1574
 Guillaume Horteusen, le 17.6.1579
 Hubert Willers ou Tillieux
 Le Malton 1612-1648
 Michel Naveau 1648
 Antoine Radar 1650 -1660
 Jean Adrien Plomteur 1660 –1668
 Antoine Gérardi 1675 - 1678
 Gilles Briamond 1678-1682
 Granitz 1682-1691
 Dieudonné Jos. Heptia 1691-1736
 Joseph Heptia (le neveu) 1736 - 1793
 J.L. Deleuze, intérim
 Cornet 1793 - 1805

Floribert 1805
 Delhay 1825
 Jean Martin Clamins 1825-1833
 Antoine Glesner 1833 - 1860
 Michel Defays 1860 -1881
 Dumont 1881 - 1893
 Cha... 1893 - 1896
 Emile Job 1896- 1904
 Olivier Cardolle 1904-1922
 Emile Kefer (a fait un testament pour une Asbl)
 Raoul Trockay 1928 - 1936
 Jacques Cottiaux 1936 - 1945
 Robert Malherbe 1945 - 1948
 Joseph Vieujean 1948 -1952
 Pierre Chapelier 1952- 1956
 Marcel Minette 1956 -1988



Hannesche

La Place

Les potales

à la croisée des chemins, en pleine campagne et au centre du village s'élèvent deux vénérables potales :

Celle dite du Vivier érigée en 1792 en l'honneur de Sainte Anne.

La potale de la Vierge datant de 1784, située non moins de l'église et près de la prairie de la tour.



Le presbytère

Le 26 mars 1666, le vicomte de Surlet vendit au curé Plompteur, un jardin avec obligation d'y construire une maison. D'après l'inscription sur le pignon du presbytère, celui-ci aurait été construit sur ce terrain, à partir d'un noyau ancien de maçonnerie en silex, peut-être les restes d'une tour-forte ? Dans le jardin, une annexe en briques avec porte à linteau cintré du XVII^e siècle. Etait-ce le premier presbytère ? Sur un seuil de cave du presbytère actuel figure une date: 1740, sur la porte d'entrée à imposte de bois on trouve l'inscription « Anno 1766 »



Le presbytère



L'église vue du presbytère.



l'Abbé Minette et le carillon

Paroisse de HANNESCHE-ACOSSE

Dimanche 18 Mars 1928, à 7 heures

**GRANDE SOIRÉE
DRAMATIQUE ET MUSICALE**

organisée par le cercle St Lambert en son local

P R O G R A M M E

1. Ouverture pour piano

2. CASTELNAUDARI

comédie en trois actes par A. W.

Personnages :

<i>Gaston de Montmorency, sous le nom de Richard</i>	<i>Emile Closson</i>
<i>Le marquis de Noillac, maréchal de France</i>	<i>Albert Elias</i>
<i>Le duc d'Elbæuf</i>	<i>Frans Elias</i>
<i>Louis d'Elbæul, fils aîné du duc, sourd et muet</i>	<i>René Elias</i>
<i>Adhémair d'Elbæuf, fils cadet du duc</i>	<i>Alfred Closson</i>
<i>Charles de Saint-Simon, ami du duc</i>	<i>Raymond Elias</i>
<i>Le baron de Cadillac, capitaine de Mousquetaires</i>	<i>François Thirionet</i>
<i>Lavande, valet de chambre du duc d'Elbæuf</i>	<i>Fernand Gossiaux</i>

Pages et valets - Soldats et mousquetaires

La scène se passe au château d'Elbæuf en 1633.

3. BRILLANTS INTERMÈDES

4. L'ÉLÈVE CAPORAL

comédie en un acte

Personnages :

<i>Le Capitaine Rapidosi</i>	<i>Octave Gossiaux</i>	<i>Bricolard, recrue</i>	<i>René Elias</i>
<i>Lecamot, sergent major</i>	<i>Henri Matagne</i>	<i>Pinson id.</i>	<i>Joseph Pauly</i>
<i>Girafon, caporal</i>	<i>Raymond Limbort</i>	<i>Sansonnet id.</i>	<i>Fernand Gossiaux</i>
<i>Grinchu, garde magasin</i>	<i>Fr. Thirionet</i>	<i>Pingoin id.</i>	<i>Raymond Elias</i>
<i>Torchonnet, rengagé</i>	<i>Roger Gilsoul</i>	<i>Germain id.</i>	<i>François Deleuze</i>
		<i>Jujube id.</i>	<i>Emile Closson</i>

GRIMES ET PERRUQUES DE LA MAISON MOTTE à FORVILLE.

Priz des places : Réservées 5 fr. Premières 4 fr. Secondes 3 fr.

Les cartes seront en vente chez Monsieur le Curé, à partir du dimanche 11 Mars.

BURDINNE — JAMART

LA VIE RELIGIEUSE

La réunion des paroisses de Hannêche et d'Acosse

Nous sommes à la veille de la révolution française (1789) qui fit de grands ravages, et la plus sanglante pour l'église. Des milliers de prêtres, nos communautés religieuses, montèrent à l'échafaud au lendemain de la Révolution, sous le régime de la terreur.

En 1784, lors de l'érection de cette petite chapelle, le prêtre Jean-Louis Deleuze, originaire de Hannêche et retraité, assure les fonctions de curé ; c'est probablement lui qui, avec les paroissiens, est à l'origine de cette petite chapelle.

En 1793, Henri Lambert Cornet, originaire de Branchon est nommé curé. Il restera effectivement curé jusqu'en 1805, et connaîtra en 1801 le Concordat qui rétablira la paix, mais à quel prix !

Le curé Cornet connaîtra la Révolution avec les deux régimes de la «terreur». La paroisse et son prêtre payeront un lourd tribut. Il ne s'était pas soumis à la constitution civile du clergé et sera déporté comme réfractaire, ne voulant pas prêter serment à la révolution. Le presbytère , l'église et d'autres biens furent séquestrés par les révolutionnaires.

La prairie de la tour sera confisquée, vendue pour payer les contributions dues à la République le 29 novembre 1794, ainsi que la Chapelle Notre Dame la Vierge.

Heureusement, elles seront rachetées par Melle Cornet, soeur du curé, et par les successeurs Delhay et Clamin pour la somme de 1207 francs, et restitués au moyen de capitaux grevés de fondation.

Le curé Cornet, ayant fait pression sur le curé d'Acosse, celui-ci déjà âgé allait prêter serment, il se désista, mais ne pouvait plus occuper l'église. Après le concordat de 1801, le nombre de prêtres étant restreint, c'est l'abbé Cornet qui fut chargé des deux paroisses. Voilà l'origine de leur réunion.

La prairie dite de la tour est bien propriété de la paroisse de Hannêche, gérée par le Conseil de Fabrique. «Marie dans sa petite potale est bien des nôtres. Elle est à nous. Elle a été mise à l'honneur à l'occasion de son 200e anniversaire. Le message de nos ancêtres : ne passez ici, jours et nuits, pendant votre vie, sans saluer Marie. »

Juste parmi les nations

Le Chanoine Jean Cottiaux a reçu de l'Ambassadeur d'Israël, M.V. Harel, la médaille, le diplôme et la plus haute distinction décernée par l'Etat d'Israël, accordée à ceux qui ont sauvé des juifs pendant la guerre 1940-45.

Ordonné prêtre en 1926, il obtint une licence en philosophie, puis un doctorat en théologie. Il fut enseignant et ensuite curé des paroissiens de Hannêche - Acosse de 1938 à 1945, curé de St Foy à Liège, chanoine titulaire et aumônier du Carmel de Cornillon.

Le curé Cottiaux aimait travailler de ses mains, son père était ébéniste, il a réalisé les meubles de la sacristie de Hannêche. Aimant la musique, il a composé une messe qui fut chantée en plein air lors de la Libération du pays, ainsi qu'à la Cathédrale de Liège, le jour de son jubilé sacerdotal.



Le chanoine Jean Cottiaux



Meuble de la sacristie doté d'une inscription à l'intérieur d'une porte: « Ora pro me frater qui runcina ac gregene feliciur rexet (Prie pour moi, mon frère, qui a mieux manié le rabot que le troupeau.) »





La confirmation juillet 1923 Hannêche - Acosse

1er rang: Paul Laruelle, Flore Verlaine, Simone Lamproye, Madeleine Melon, Marie Lasseaux, Marcelle Dechamp, Hélène Pauly, Lisa Lasseaux, Marthe Noël

2e rang: Thérèse Lamproye, Marie Duchène, Madeleine Dewil, Elie Dorval, Jeanne Lasseaux, Joséphine Frison, Germaine Paulet, Henriette Nélis, Gaby Barthélemy, Juliette De Marneffe.

3e rang: Roger Gilsoul, Joseph Dorval, Alphonse Férrir, Désiré Dombret, Victor Matagne, Henri Matagne, René Elias, Raymond Nélis.



La confirmation le 14 juin 1927

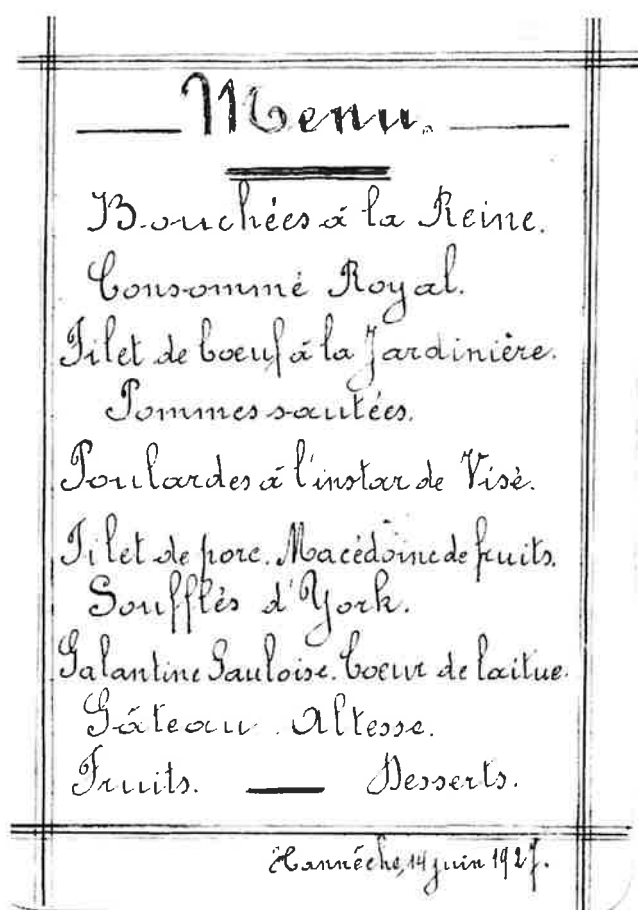
1. Joseph Lahaye, Joseph Gustin, Marcel Hardy, Gaston Dechamp, ? Férrir, Maurice Lefèvre, Henri Deleuze, Jean Falla, Lucien Limbort, René Deleuze, Herman Dubois, Maurice Beguin, ? Gérard, Marthe Noël, Roger Wilmet, Camile Verlaine, Maurice Dombret, Louis Dockière.

2. Rosa Delatte, Simone Médart, Lucie Dombret, Marie Lallemmand, Gilberte Lallemmand, Mathilde Delatte, Renée Verlaine, Marie Gérard, Herman Dubois, Marie-Louise Têcheur, Marthe Noël, Marie-José Labye, Fina Bocca, Denise Rousseau, Louisa Nélis, Victorine, Maria et Jeanne Preud'homme, Marie Piraprez, Eva Wilmet.





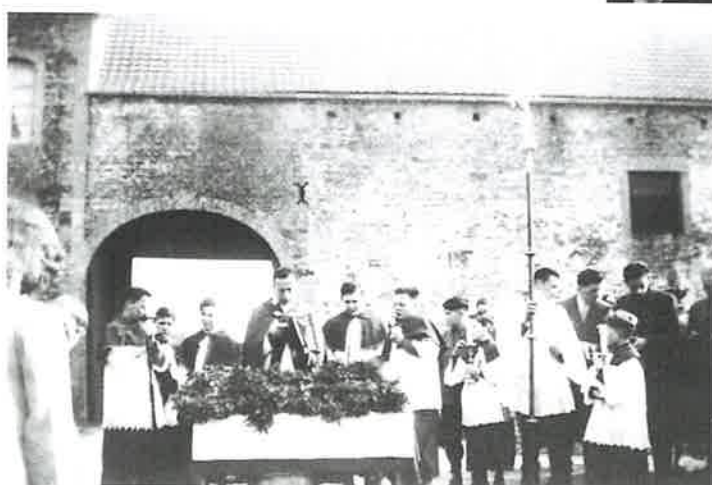
Ordination de l'Abbé François Hougardy le 14 juin 1927 :



Reconnus sur la photo: 1. Paul Laruelle, 2 ?, 3. Eva Corbaye, 4 ?, 5 et 6. Paul Philippart et sa fille, 7. Joseph Hougardy, 8. le Curé Cardoll, 9. le Curé Dubois de Merdorp, 10. Amélie Orban de Warêt l'Evêque, 11. le Curé Keefer, 12. le Curé Lignon, 13. le curé Depas de Bierwart, 14. ?, 15. le Père Théophile, 16 ?, 17. le Curé Léopold Bourguignon, 18. Angéline Bourguignon, 19. le curé Louis Bloquiau, 20. Emile Hougardy, 21. le Curé Masson de Forville, 22 ?, 23. Maria Hougardy, 24. Léopold Hougardy, 25. ?, 26. Jean François Hougardy, 27. Hougardy François, 28. Marie Bourguignon.

Le menu du repas servi le 14 juin 1927

Procession, reposoir, rameau



*Photos prises chez
Limbort - Dock,
Rousseau - Mallien,
Maria Leloup*



**Procession
mariale
mai 1954**



*Georges Piron,
Jean Thirionet,
Gilbert Franquart,
Joseph Elias,
Pierre Chapelier,
André Elias,
Paul Elias, ?,
Heber Wanson.*

Hommage aux Hannêchois :



En 1956, cérémonie de bienvenue au nouveau curé Marcel Minette



En juillet 1971: Hannêche fête les 25 ans de prêtrise de l'Abbé Minette, les 25 ans à la présidence de la Commission d'Assistance Publique de Louis Elias, les 50 ans d'activités du chantre Léon Delleuze, les 25 ans de dévouement à la paroisse d'Acosse de Juliette de Marneffe.

Confirmation

L'Abbé Pierre Chapelier, Paul Elias, Germaine Delatte, Joseph Elias, Liliane Thirionet, André Elias, Gustave Rousseau, Gilbert Franquart.



André Demarschalk, Alphonse Preud'homme, Georges Hendriks, Gilbert Leloup, Joseph Elias, Gustave Rousseau, Paul Elias, Germaine Delatte, Eva Têcheur, Yvette De Marneffe, Roger Renson, Marcel Dorval, René Dorval, Marcel Closson, Gilbert Franquart, Léo Demarschalk.



Communion privée en 1960:

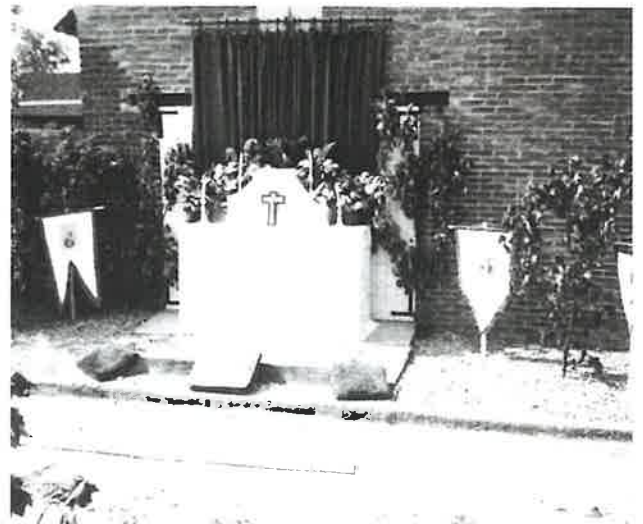
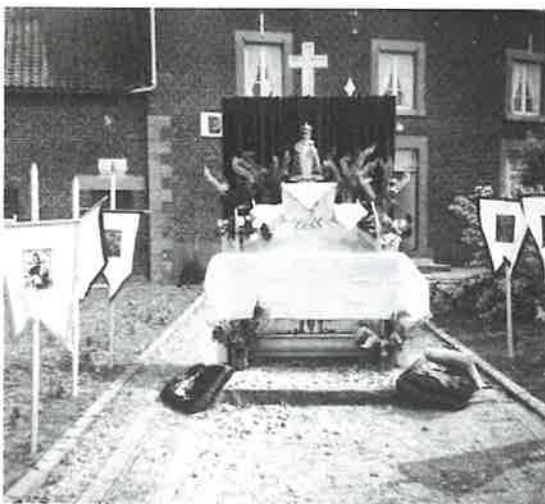
à l'avant-plan : Francis Elias, Henri Matagne, Ginette Rousseau, Aimée Jassogne, Guy Deleuze, José Flawinne

Photos - repatoires

*Chez
Vencencius- Limbort*



Chez Elias-Mathy



chez Pauly - Deleuze

Communions Solennelles.



1973



1956



1953



1943



1942 : Marie-Louise Feuillen , Ghislaine Elias, Mariette Tillieux, Denise Verlaine

LES PROPRIÉTÉS ET LES EXPLOITATIONS



Villa Mélon

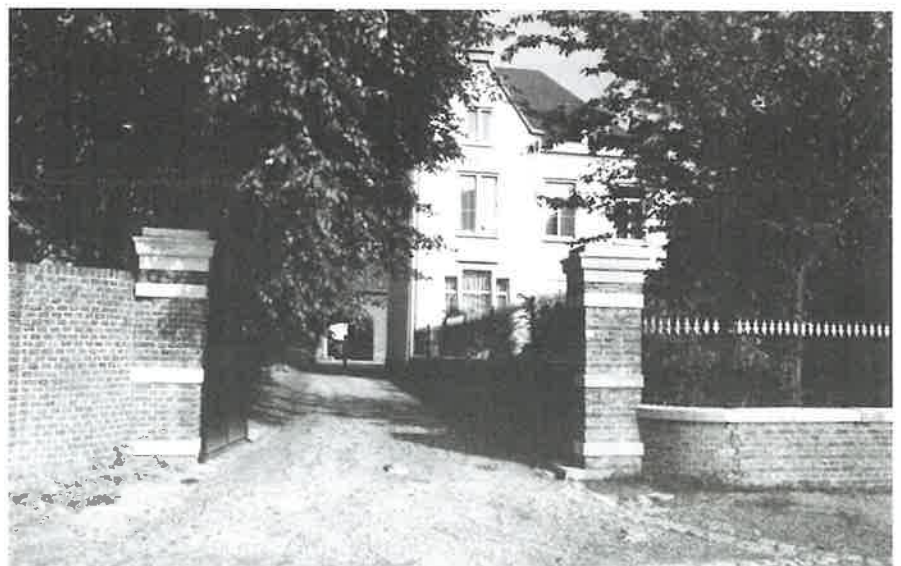


Hannesche

Villa des Châtaigniers.



*Villa des
Châtaigniers*



*Propriété
Deleuze-Ronveaux*



1940



Le Château de Hannêche
ou « la grande cense », située 1, rue de la Raperie

Aperçu historique : l'ensemble des bâtiments a appartenu à :

J.Bardouille, écuyer en 1602

Pirsoul, capitaine, 1650

Comte de Mayghem, comte de Namur 1695

et successivement:

Severin de Mereaude, A. Mincé de Fontbaré, Comte Gustave de Priuli 1794

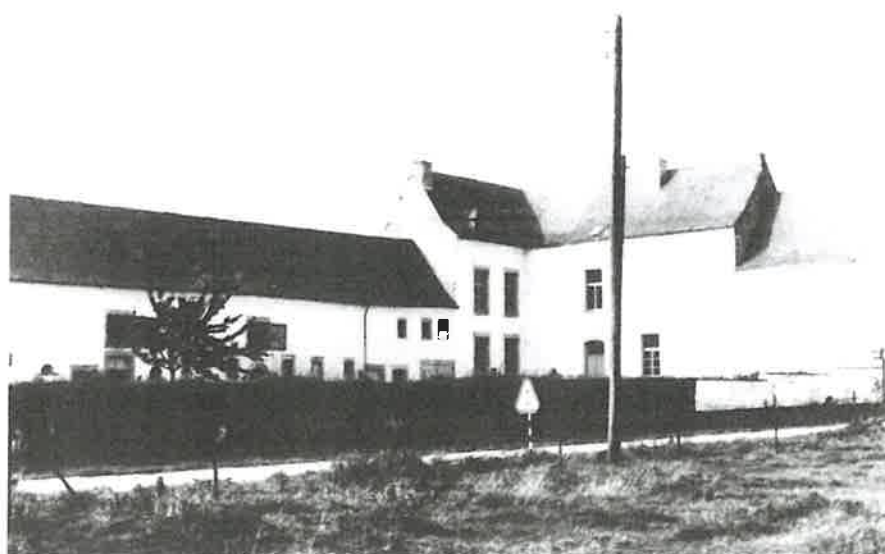
Baron de Heusch, maire de Hannêche 1804

Léopold Barthelemy, fermier en 1900

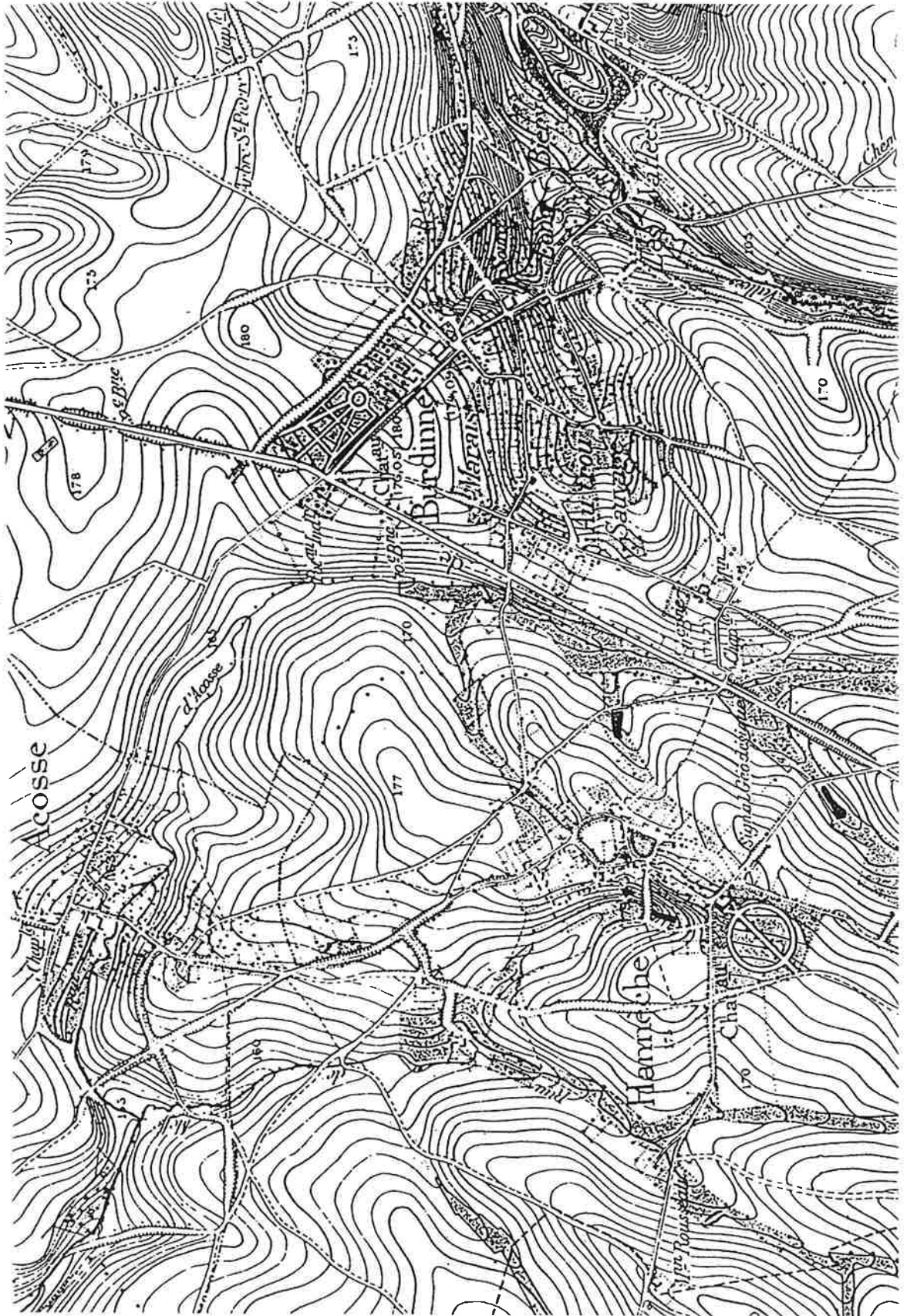
Yves Gerlache, propriétaire actuel.

Les propriétaires successifs louaient la ferme à des censiers, ainsi que 120 bonniers de terres et de prairies.

C'est seulement à partir de l'époque du Comte de Priuli, que le propriétaire a habité la demeure. Celle-ci fut transformée et prit le nom de château. Au XIXe siècle, il était entouré d'un magnifique parc, figurant sur la carte militaire (voir p.s) et qui s'étendait jusqu'au lieu dit «Chemin de la barrière de fer».



CARTE ALTIMETRIQUE 1867





Le château est un ensemble de bâtiments comprenant logis et dépendances, disposés en L. Il se présentait jadis sous la forme d'un U, fermé par un mur avec grilles d'accès, une aile a par la suite disparu. Les soubassements en calcaire, les briques peu cuites, lui donnent une belle couleur vive lorsque le soleil l'éclaire.

A l'intérieur, un intéressant salon du dernier tiers du XVIII^e siècle, est décoré d'une cheminée en marbre de Saint-Remy, d'un lambris sculpté et d'une peinture murale.

Une tour carrée fut abattue vers 1950, lors de la réfection des routes. Il existait une plate forme, entourée d'un grillage, dont les traces sont visibles au centre de la photo n°2.





La grange du «Vivier »

Au lieu dit «Le Vivier » se situe cette ancienne grange qui, après requête de construction, fut acceptée en 1666.

La plus ancienne mention « du vivier » remonte à 1373, et est tirée du Cartulaire Saint-Lambert à Liège. En 1445, il appartient au Couvent Saint-Gilles et sera vendu à Gilbert et Alexandre de Seraing, chanoines à Liège.

En 1713, la ferme est vendue à Guillaume de Hollogne, par les Dames Blanches de Huy.

En 1764, Marie-Agnès de Hollogne épouse M. Laruelle et devient propriétaire en remboursant les parts dues à ses frères et sœurs. En 1830, la famille est propriétaire de 42 hectares. Le dernier exploitant de la ferme Louis Laruelle est décédé vers 1950. Cette famille est restée plus de 2 siècles à Hannêche (chronique de Ch. Elias en 1993).

Les deux habitations sont plus récentes, mais il subsiste de petits bâtiments très anciens. Dans l'un, se trouvent des outils de cordonnier et de bourrelier appartenant à Victor Laruelle, beau-frère d'Oscar Rousseau, lui-même fermier et bourgmestre.



La propriété Leloup-Ganhly

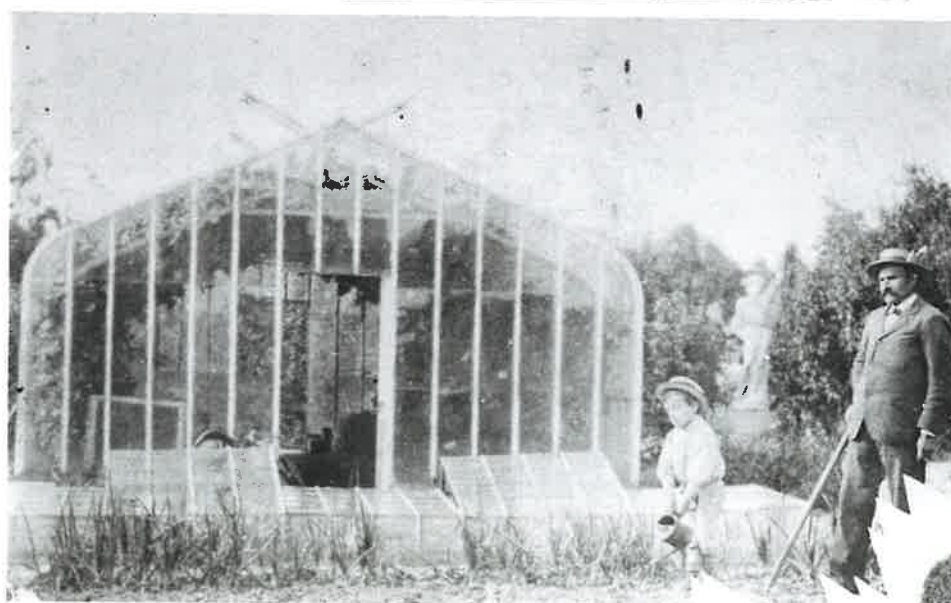


La propriété Leloup-Depas



*La propriété
Barras-
Rousseau
(instituteur et
bourgmestre)*

*Joseph et Françoise
Stainier Mathot,
métayer*



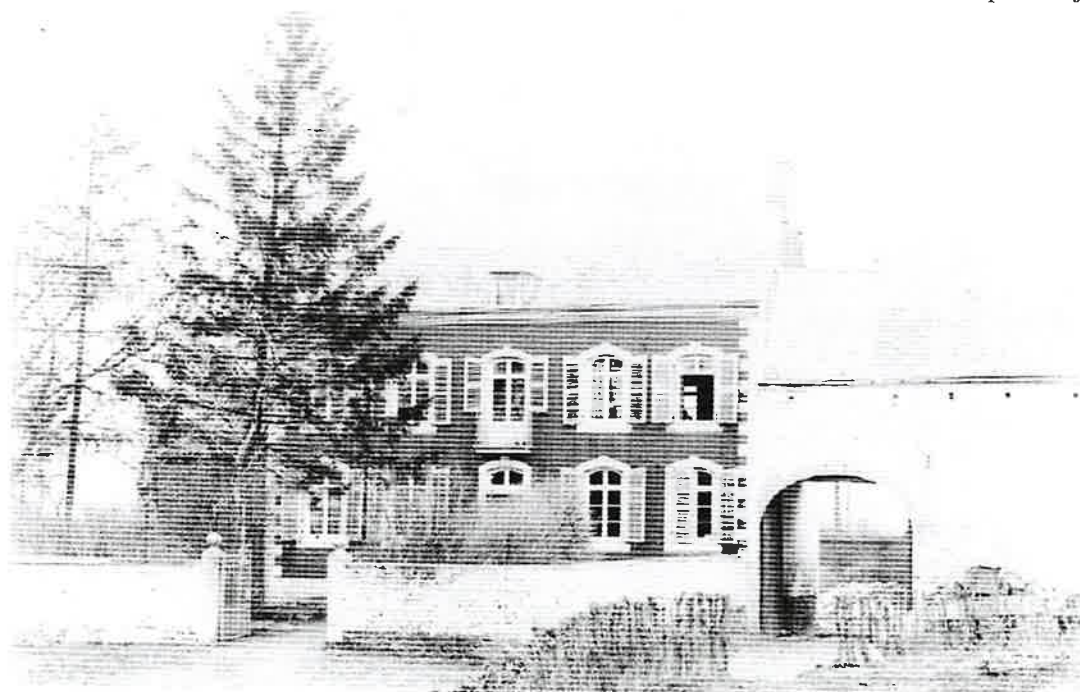
*Arthur Leruth,
jardinier
et son fils
François*



Propriété de Mme Elias-Petitberghien, vendue à J.Y.Renkin



Bâtiment primitif en 1600



Constructions actuelles datant de 1790, et les ajouts: grange, garage en 1810

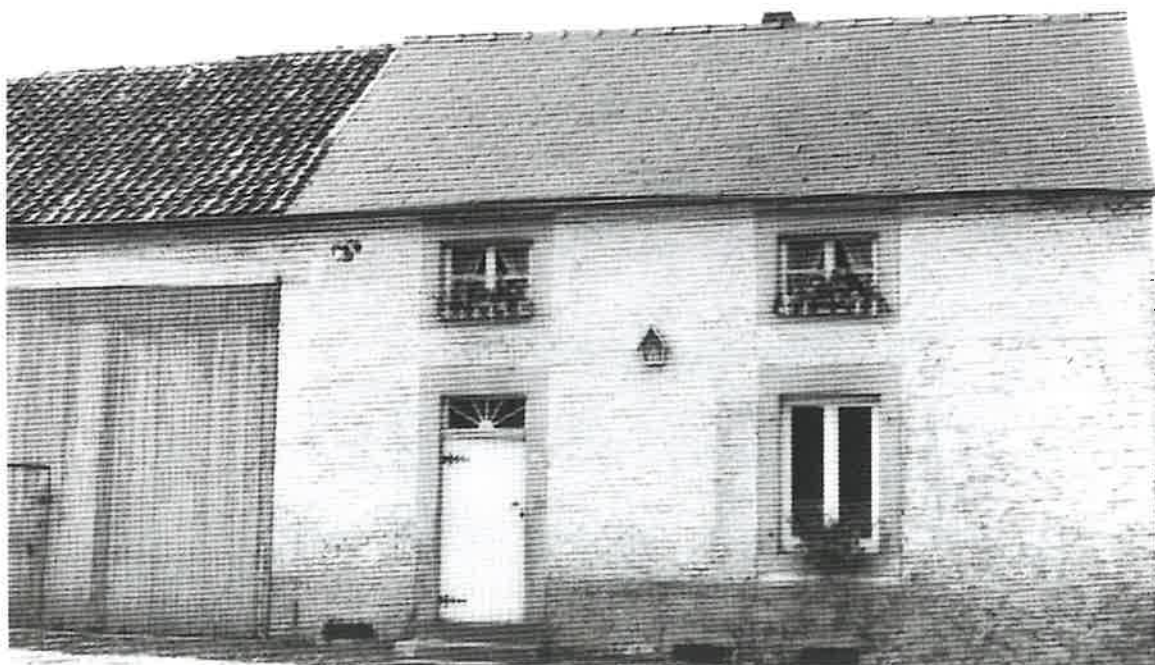


Léopold, Antoine, Louis, Victorine, Marie, François Rousseau.

La propriété Hermans - Rousseau

Une des maisons anciennes de Hannêche, a servi d'officine au pharmacien Jean - Mathieu Frédéric Rousseau, fils de Pierre -Antoine Rousseau et de Henriette Chasseur, né le 4 mars 1816 . Il s'était installé dans la maison natale de sa mère, qui à la fin du 19e siècle a été vendue à Eugène Melon-Dossogne.

L'habitation a ensuite été acquise en 1992 par les époux Hermans-Rousseau, dont l'épouse est une descendante du susdit Pierre-Antoine Rousseau. (photo2).



le Moulin Elias



*Construction des maisons en
1943 pour Georges et Carlo*

*la locomotive de
Joseph Lambert*



CHARLES ELIAS

GRAINS, GRAINES
MATIÈRES ALIMENTAIRES

70
Hannêche, le

Contrat. (1)

CHARBONS

de toutes espèces et de toutes provenances

Spécialité de Charbons

POUR FOYERS DOMESTIQUES

Anthracites



Entre, Monsieur V^e Rodart, né à
en grains à Leuze - Longchamp,
et M^r Charles Elias né à grains
à Hannêche, il a été convenu,

ce qui suit :

Art. I. Le second nommé vend au
premier nommé qui accepte, six mille
Kilogrammes de grains de betteraves sucrières
du Domaine royal d. Hofowicheld qu'il lui fournira
par parties égales, soit douze cents Kilogr.
en février - mars de Chacune des années 1913, 1914,
1915, 1916 et 1917. -

Art. II. Les grains sont garantis d'espèce pure
et de germination conforme aux normes de
Magsbourg.

Art. III. Le prix en sera fixé chaque année
au 15 janvier et sera de quinze francs en des-
sous de celui des grains Klein Waurleben Origine.

Art. IV. Le paiement se fera par traite à échéance
au 31 décembre suivant la fourniture.

Art. V. Le présent Contrat est conclu moyennant
remise au premier nommé, par le vendeur, d'une
somme de mille francs, somme réclamer à
Monsieur V^e Rodart, par un de ses clients
Monsieur Gouy, de St Denis.

Hannur, le 14 décembre 1900 douze.



Les cabarets

Chaque petit village a possédé un ou plusieurs petits cafés, la place de l'église avait le sien. Vers 1875, le tenancier était Eugène-Joseph Boccar.

Photographié en août 1980 le café de la Jeunesse (Catoul-Larock), lors du dernier jour d'ouverture. Plus de réunion pour les joueurs de cartes, la Jeunesse et le bal de la kermesse.



En 1942, photo prise chez Tillieux: Louis Tillieux, François Leruth, François Thirionet, Raymond Paulet, Jacqy Tillieux, Jules Ferir, Jean Thirionet, Louis De Marneffe

Les épiceries :



Le magasin de Germaine Deleuze : épicerie, aunage, quincaillerie de 1959 à 1990



*L'épicerie (aunage et quincaillerie) Paulet - Gossiau
(Tél. 50 Forville) pendant un tiers du 20e siècle*

Le sucre et la râperie

Le sucre occupe une place importante dans notre vie quotidienne, on le retrouve tous les jours sous des formes diverses. La question que l'on se pose à son sujet est la suivante, d'où vient le sucre ?

L'homme a toujours éprouvé un attrait pour les substances sucrées, la plus ancienne est sans aucun doute le miel qui était synonyme de douceur, et chanté par les poètes.

La canne à sucre, une tige sucrée de graminée, est connue depuis plus de huit mille ans avant Jésus-Christ, elle est originaire de Nouvelle-Guinée. Pendant des siècles, l'emploi du sucre

21. Râperie de ~~Stăruie~~



n'est pas très répandu, mais les choses changent, lorsque les Croisés rapportent de la Terre Sainte de nombreuses épices et le sucre blanc, rare et inconnu en Occident qui est vendu en Europe sous le nom de «sucre en pain ou sucre en pierre» .

La présence du sucre dans la betterave est signalée pour la pre-

mière fois en 1605 par un agronome français Olivier de Serres.

L'Allemagne est le premier pays à fabriquer du sucre, mais c'est en France que cette industrie connaît son essor.

La première sucrerie belge sera érigée dans l'Abbaye du Bois de la Cambre (Bruxelles) à titre expérimental. La première usine privée fut fondée à Liège, quai Saint-Léonard. L'exploitation de la betterave sucrière devint rentable vers 1850 !

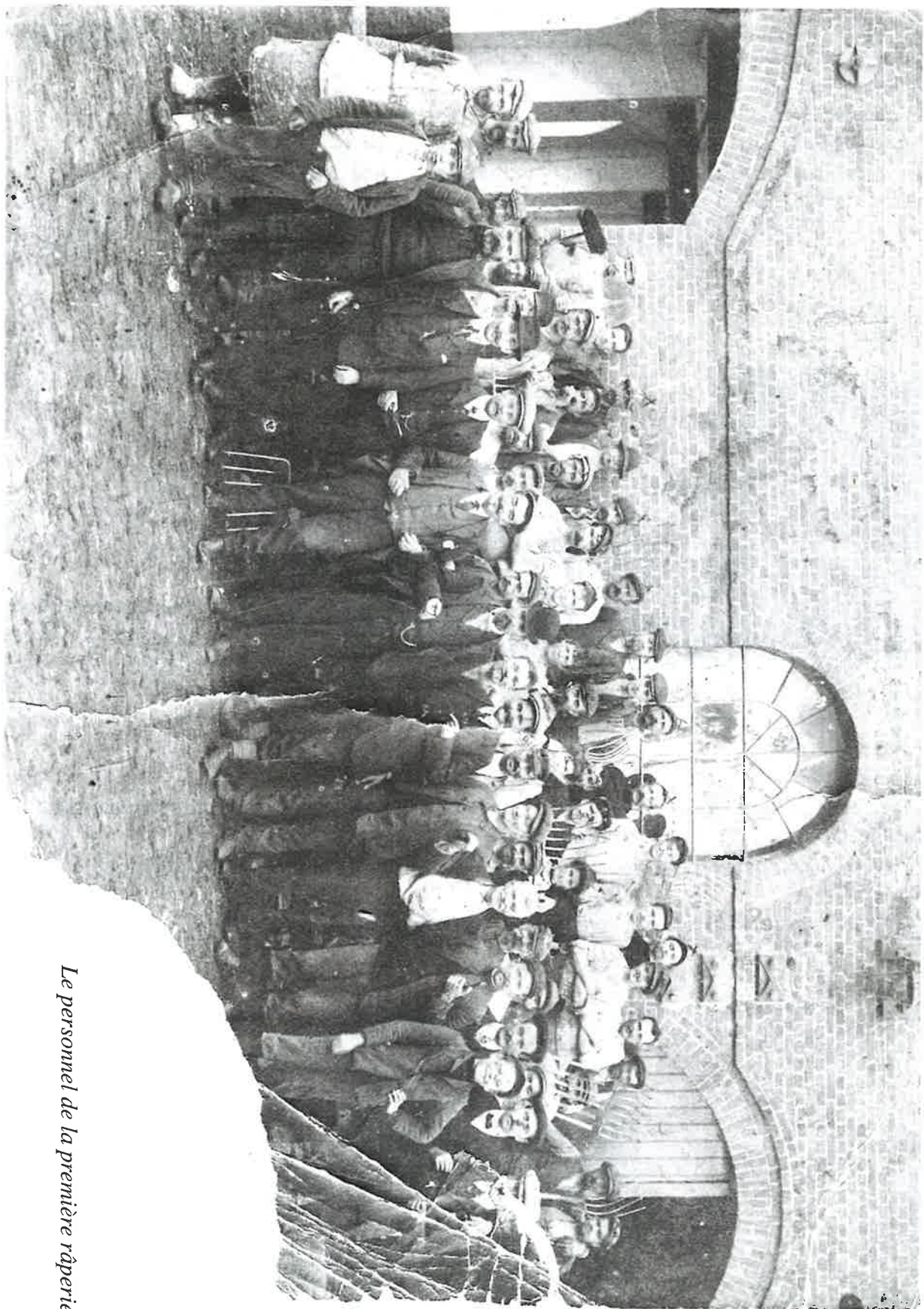
Chaque année, les sucreries engagent des ouvriers saisonniers entre octobre et décembre.

(extrait de «*La Raffinerie Tirlemontoise et le sucre, produit de la nature*»).

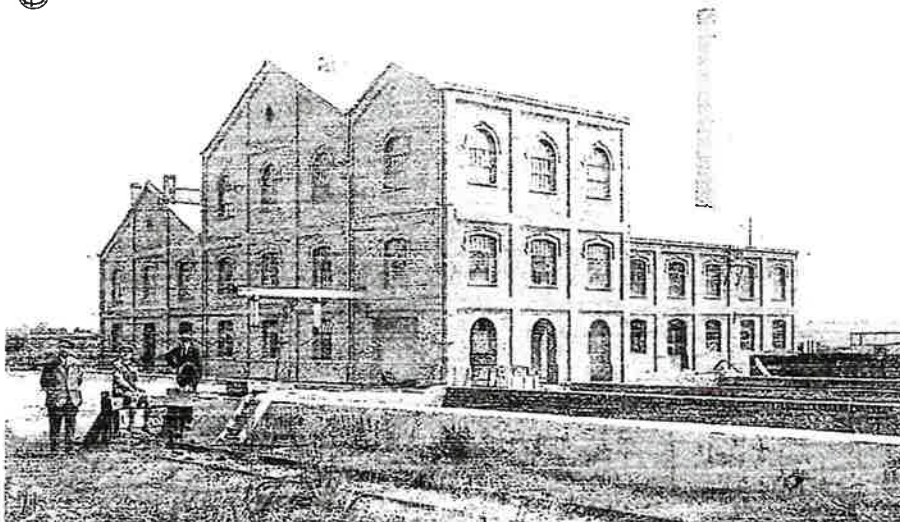
Dannewiche. — *La Râperie.*



En haut :
la première râperie



Le personnel de la première râperie



La première râperie de Hannêche

Le terrain sur lequel fut construite la première et la deuxième râperie fut vendu à la Société anonyme des sucres centrales de Liège par le Baron de Heusch de Hannêche.

1878 - installation d'une petite fabrique de sucre de betteraves, dépendances et cour.

1888 - reconstruction totale, agrandissement en 1890

1893 - placement d'une machine à vapeur

1899 - changement de la limite du chemin

1912 - agrandissement
1916 - nouvel agrandissement, puis démolition



La deuxième râperie en 1924

Au cours des années 1924 - 1925, une nouvelle construction, avec maison et jardin, fut érigée. En 1924, lors de la pose de nouveaux caniveaux, les terrassiers découvrent des fers à cheval et des lambeaux de chaînes. Déjà en 1910, lors du creusement des caniveaux de la première râperie, une quantité d'armes et du matériel de guerre avaient été mis au jour.

Ces découvertes évoquent des événements militaires. En 1321, une guerre éclata entre le Comté de Namur et l'Evêque de Liège. Une troupe de namurois d'environ mille hommes pénétra en Hesbaye liégeoise. Arrêtés et menacés par un corps de chevaliers liégeois, le Comte de Namur et sa troupe rebroussèrent chemin vers Namur. Comme ils quittaient Burdinne, au nord de la « Large-Eau », gué du Ry d'Acosse, au grand chemin de Namur, les Liégeois survenant à l'improviste de la ferme du Moinil, attaquèrent les Namurois de flanc, semèrent le désordre dans les rangs, tuèrent un grand nombre de leurs ennemis, et en poussèrent - de trois à six cents - dans le marais dénommé

«Fond de Bierwart» pour y périr.

*(Extrait de
«Histoire de
Bierwart -
Otreppe»
par C. Mallien.*





Le déchargement



Un saisonnier dans sa roulotte



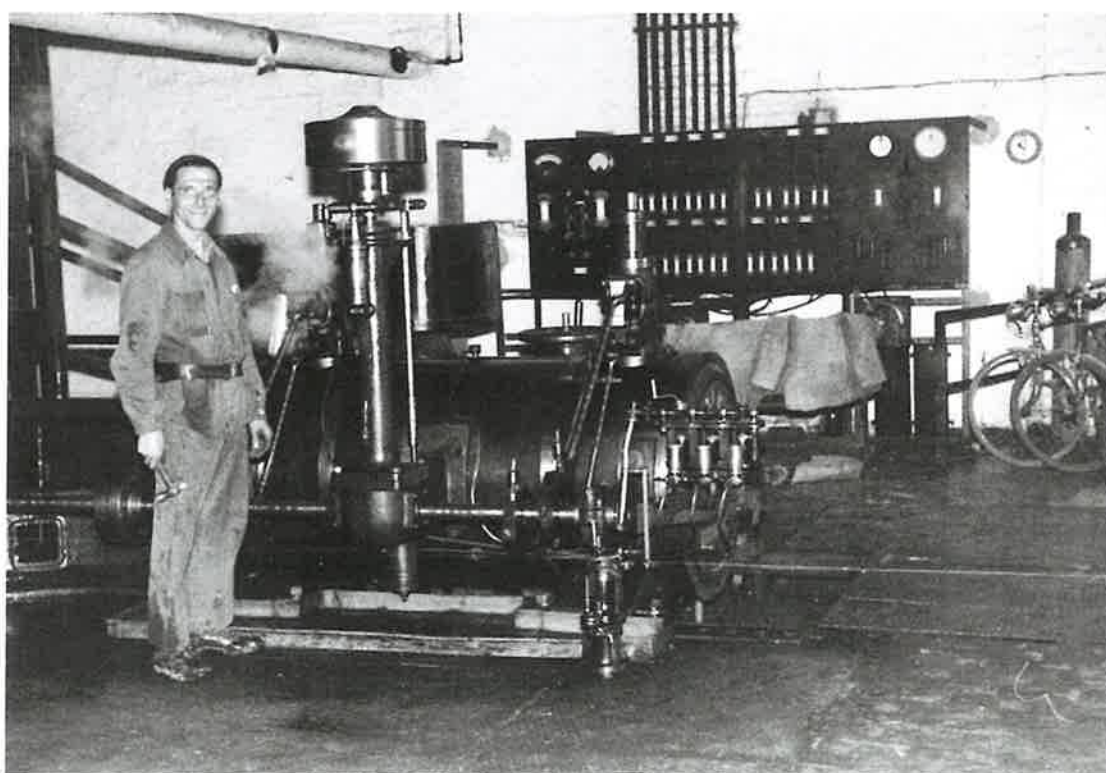
Déchargement à la grue



Prise d'échantillons par Georges Catoul et ? Colot de Seron



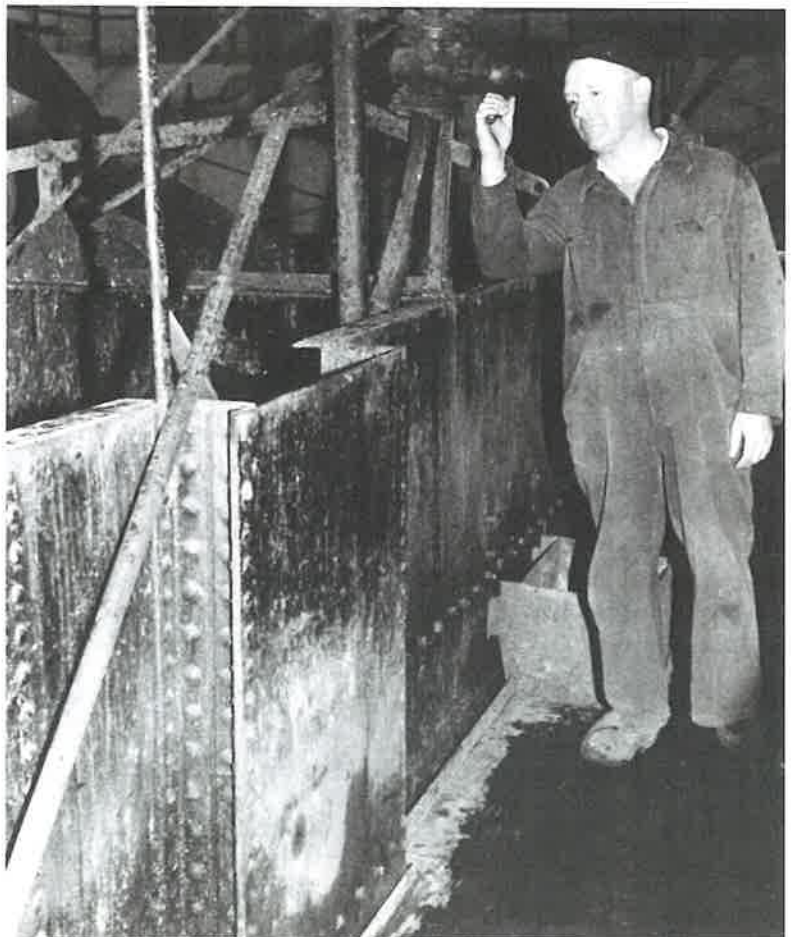
Joseph Lambert, conducteur de locomotive



Victor Lambert, mécanicien



Le laveur Eugène Feront





Travailleur en action



«Chevrolet» au bac mesureur



Ernest Husson, chimiste



Victor Heine basculeur



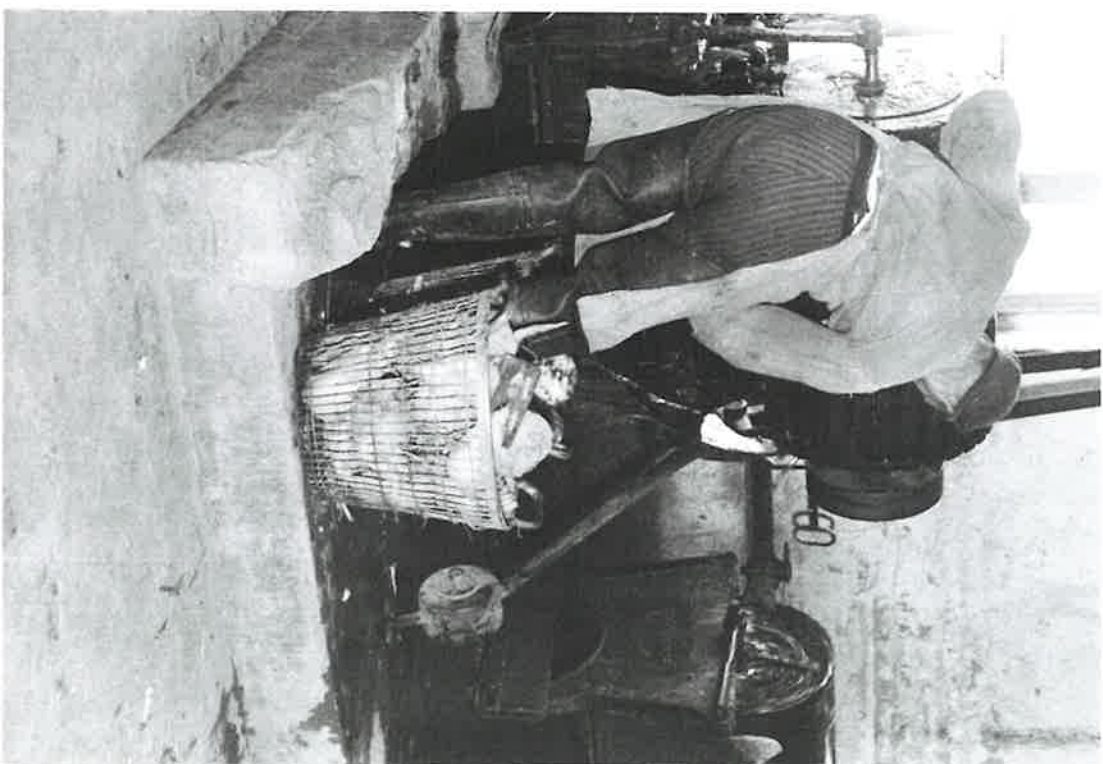
« Trou au Lion » : vidange des diffuseurs



Diffusion : Louis Larock et ? Demarschael



Jules Meura, alimenteur dans un caniveau



Laveur à la tare



Groupe de travailleurs, où l'on reconnaît François Leruth à gauche



Des travailleurs flamands préparent courageusement leur repas



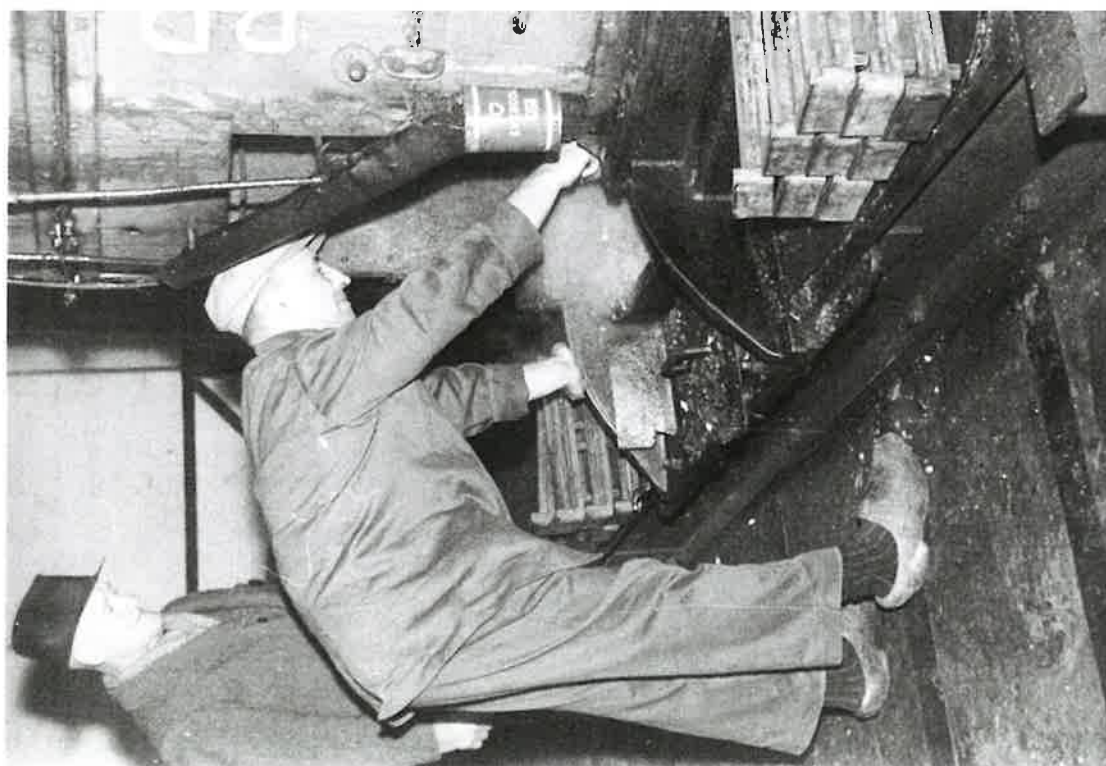
Travailleur à la chaufferie



Sur le camion, ? Galand d'Avin



Louis Wilmet s'active à la chaufferie



Le directeur de la râperie, Alphonse Falla et un ouvrier travaillent avec le coupe-racines



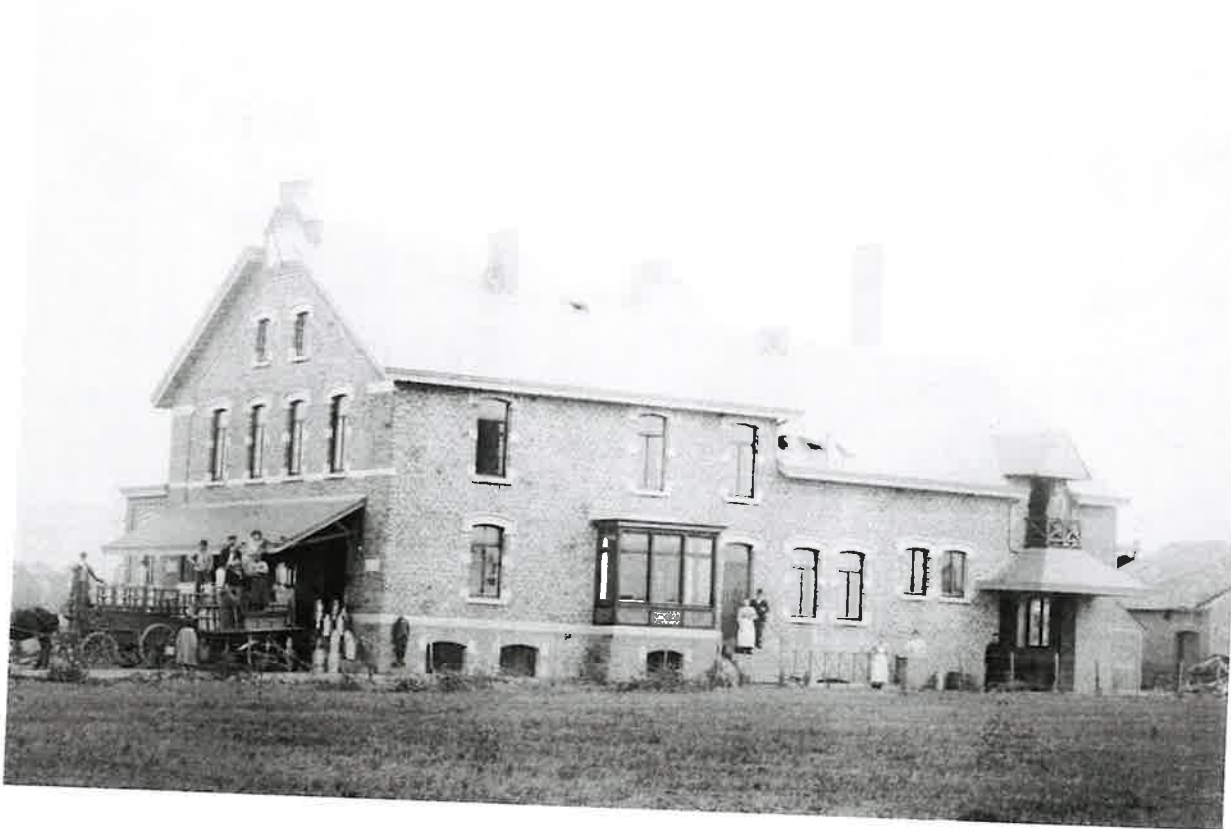
1958, année de la fermeture de la râperie,
dont l'existence est évoquée par sa belle et grande cheminée.

Puisse-t-elle résister encore longtemps !

La Hesbignonne Laiterie coopérative et moulin

Une pierre a été bénite le 15 août 1897 par l'Abbé Job, curé de Hannêche, promoteur de l'œuvre avec le Comte de Bergeyck, V. Duchêne, curé de Burdinne, J. Stainier, fermier à Hannêche, J. Verlaine, fermier à Burdinne, P. Frisque, bourgmestre de Héron, Charles Elias, premier gérant à Hannêche, J. Thomas, bourgmestre d'Acosse, J. Chavée, fermier à Burdinne, P. Lorent, fermier à Waret l'Evêque, D. Warnich, fermier à Héron.

Sur cette pierre, très peu lisible, située chez Mr et Mme Golonvaux, on devine ce qui suit : «Et l'homme sème mais Dieu donne la croissance. Sous la protection de Notre Dame des Champs. Architecte L. Piron Liège.»



30. Hannesche — La Laiterie



Collection J. M. (1), Burdinne.

Société Coopérative

LA HESBIGNONNE HANNESCHE

Laiterie centrale à vapeur, Fromagerie & Moulin

INSTALLATION MODÈLE D'APRÈS LES PROCÉDÉS LES PLUS PERFECTIONNÉS

BEURRE FRAIS & NATUREL

Garanti pur et de parfaite conservation

BEURRE DES PRINCES

CRÈME & LAIT PASTEURISÉS

ON SE CHARGE DE PRÉPARER LES PROVISIONS




CONDITIONS DE VENTE:

La vente du beurre étant sujette à des fluctuations de cours continuës, les prix que nous indiquons s'entendent sans variations et sans engagements.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

Chaque réclamation pour manquant, avarie, etc. ne sera admise si elle n'est faite le lendemain au plus tard de la réception de la marchandise, et appuyée d'une constatation du chef de gare de destination.

Toutes les ventes sont faites au comptant dans notre local et payables à HANNESCHE. Sans dérogation à cette clause nous réservons le droit de disposer des marchandises.

Dans ce cas les sommes inférieures à 100 frs seront acquittées par l'émittance de nos chèques au moyen de nos reçus. Les sommes plus élevées seront acquittées par traites.

Tout règlement en retard portera intérêt au cours légal.

Les emballages sont facturés au prix d'achat nous remboursons la valeur facturée jusqu'à ils nous sont retournés sains et en bon état dans le mois qui suit la livraison.

Les sacs vides non remplis dans les trente jours seront perdus en compte à 2 fr. pièce.

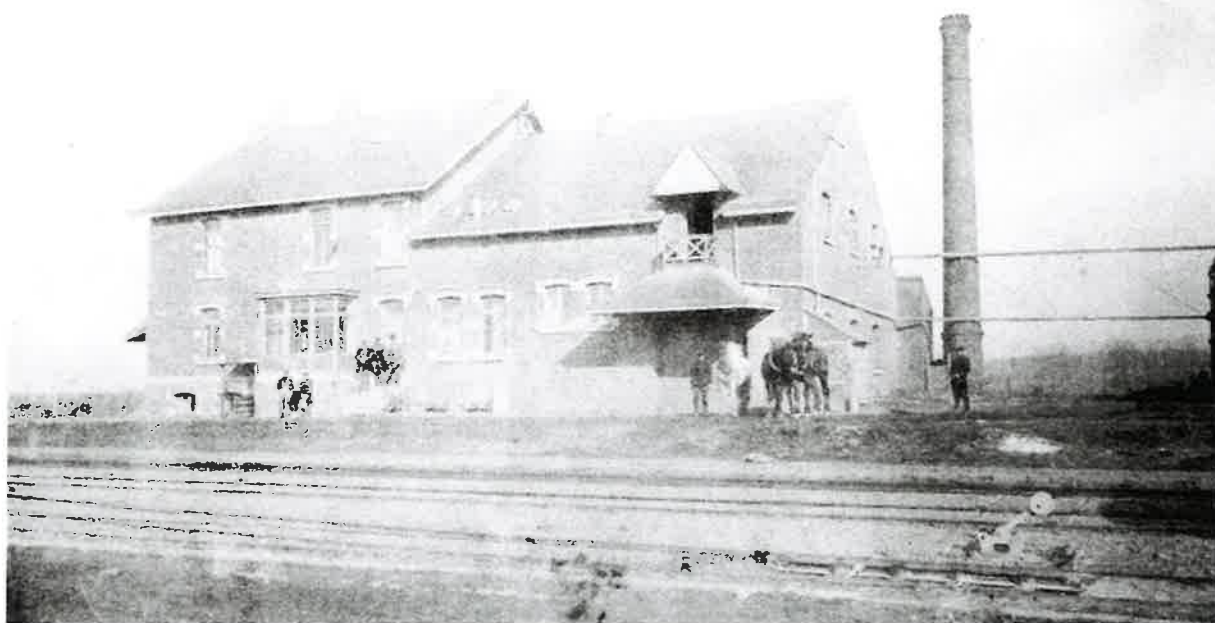
LES LETTRES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES AU DIRECTEUR
Adresse télégraphique: LAITERIE HANNESCHE

Monsieur F. Bougardy
Hannesche Doit

Sur commande et livraison des marchandises dont détail ci-dessous
amendé.

HANNESCHE le 1^{er} Octobre 1901

Quantité	Désignation	Prix à l'unité	Somme
710	pour ne plus avoir		
	jour de lait depuis le 20		
	sept 1899 soit pendant 710		
	jours avec une vache aillant		710 -
	pour avoir fabriqué du		20
	beurre à domicile		730 frs
Sept cent et trente fr			



La Hesbignonne



Membres du personnel de la Laiterie, identifiés:

Joseph Wilmet, Jules Mélon, Odile Mélon, Jean-Baptiste Corbaye, Strobants, Alphonse Wilmet



Le personnel de la laiterie : Eugène Melon, Armand Pirlet, ?, Marie Bourguignon, Alphonse Wilmet, Charles Elias, Jean-Baptiste Corbaye, Philomène Stévant, Odile Melon



Hannesche

La laiterie

Collection J. M. G. Bardinne

LES TRAVAUX DES CHAMPS

La Moisson, d'après P. Georges (1956)

Pour faucher et lier un hectare de céréales en une heure de temps, la main d'œuvre suppose - en:

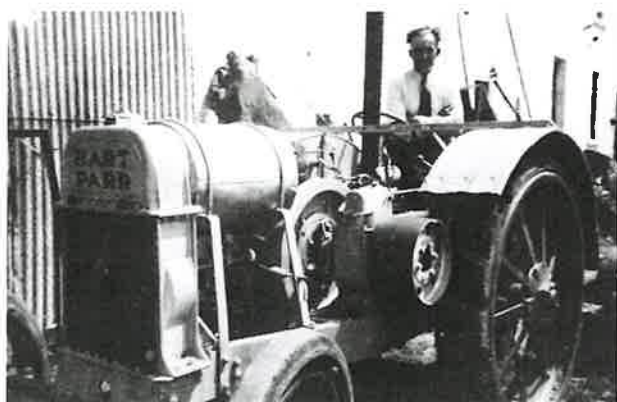
1780 : à la faucille de 40 à 50 hommes

1830 : à la faux de 25 à 30 hommes

1870 : à la faucheuse, de 8 à 10 hommes

1905 : à la moissonneuse lieuse : 1 ou 2 hommes

1950 : à la moissonneuse batteuse, moins d'un homme !



*Chez Lassaux à Acosse,
François Thirionet avec la batteuse
actionnée par le tracteur.*



*Robert Pauly , avec la moissonneuse chez
Albert et Maurice Elias*





*La fenaison chez
Elias – Paulet*



*La récolte des pommes de terre
chez Elias – Delatte*



*La saison des betteraves chez
Maurice et Louis Leloup*

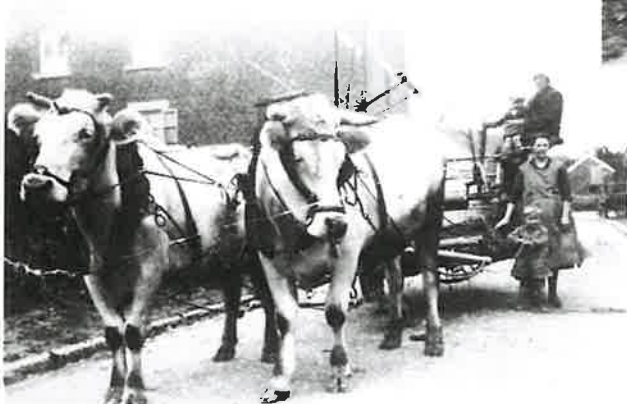
Le temps des moissonneuses – lieuses



La famille Dechamps



La famille Dechamps



La famille Melon



La famille Melon



La famille Melon



Théophile et Léon Elias

La famille Pauly-Nélis



L'amour des chevaux

Photos prises chez Franz et Albert Elias

Au début du 19e siècle, les expertises cadastrales signalent que les chevaux sont élevés pour le commerce à Gentinnes, Glimes, Tavier, Jauchelette, Mehaigne, Saint – Germain, Hannêche, Hemptinne, Lonchamps, Bovesse et Suarlée (extrait de «L'architecture rurale de Wallonie. Pierre Mardaga, éditeur)





*Les travaux des champs au Marbuay : La famille Feuillen Stevart
Maria, Xavier, Camille, Marie-Louise et Auguste.*



L'INSTRUCTION PUBLIQUE À HANNÊCHE

L'éducation religieuse et scolaire

On ne sait pas grand chose sur l'éducation dans nos villages jusqu'au 15e siècle. Au 16e siècle, le protestantisme prit une grande extension dans toute l'Europe. Pour contrecarrer ce développement, l'église catholique convoqua le Concile de Trente entre 1545 et 1563, dans le but de reconquérir les habitants, il s'attacha à corriger les abus qui ternissent l'image de l'église; il insista également sur l'éducation en matière religieuse.

Dans les décisions du Concile de Trente, deux décrets concernent ce sujet: session 24 chapitre 4: «Dans chaque paroisse au moins les dimanches et les jours de fêtes, les curés veilleront à enseigner aux enfants les rudiments de la foi et l'obéissance envers Dieu.»

Session 5 chapitre 2: « Les églises ou le nombre de clerc et la population sont trop nombreux pour qu'on y organise des cours de théologie, auront au moins un maître choisi par l'évêque. Ce maître enseignera gratuitement la grammaire aux élèves et autres écoliers pauvres. Ainsi pourront-ils passer à l'étude des textes sacrés. Par ce besoin l'école est née. Les ecclésiastiques disposaient du quasi - monopole de l'éducation des enfants.

Durant les 17e et 18e siècles , au pays de Liège les archidiacres parcouraient les paroisses et faisaient rapport à l'évêque».

Table des pauvres

Depuis des temps immémoriaux, il existait à Hannêche une «Table des pauvres » qui, outre l'aide aux nécessiteux payaient également pour l'enseignement dispensé aux enfants pauvres de la paroisse.

On ne parle guère des écoles de Hannêche pendant le 18e siècle sauf dans le rapport annuel de 1787, la Table des pauvres note avoir payé un salaire de 3 mesures d'épeautre au maître. Avec cette somme, le maître d'école devait aussi assurer le chauffage de la classe.

Dans une déclaration signée conjointement par le seigneur du lieu, un échevin et le curé, il est précisé: «Je suis d'accord que la cure de Hannêche doit laisser au maître d'école les 3 muids d'épeautre lui assigner pour l'instruction gratis, ainsi que le chauffage gratis durant 4 mois, des enfants de la paroisse.»

A Hannêche, la Table des pauvres accordait la moitié de ses revenus (pour 10% à Hannut et 7% à Thisnes)

Sous l'Empire français, dès 1798, une circulaire était parvenue aux responsables des cantons leur demandant un rapport sur l'état de l'instruction publique dans leurs ressorts.

Le maître de Hannêche mentionne dans son rapport l'existence d'une école ouverte durant les mois d'hiver, généralement entre le 1er décembre et le 31 mars. Les locaux ne sont pas souvent adaptés à l'enseignement et à Hannêche la classe se tient dans la maison de l'instituteur.

L'enseignement est payant: en moyenne 60 centimes par mois. L'instituteur reçoit en outre une somme forfaitaire destinée à l'enseignement aux indigents. Les enseignants ayant des formations très différentes, il existe une grande disparité dans la qualité de l'enseignement dans les écoles du canton.

Aucune matière n'est renseignée pour Hannêche; seuls sont cités les livres de catéchisme, de grammaire et d'histoire.

Création d'une école communale à Hannêche

Dès la fin de la période hollandaise et la période immédiatement après l'indépendance de la Belgique, des subventions furent accordées pour la construction d'écoles..

Au début du 19^e siècle, le maire du village, le baron Emile de Heusch fait part au sous - préfet de son souci de faire construire une école à Hannêche. Ce n'est que 20 ans plus tard, que conseillé par l'Inspection des écoles du district de Huy, il fait dresser les plans pour la construction de l'école. Nicolas Jeangette met à la disposition de la commune un terrain appartenant à son épouse Marie-Joseph Louis. Le 19 novembre 1829, le conseil communal soumet pour approbation aux Etats départementaux le mode de financement de la construction d'une école et d'une maison attenante pour l'instituteur. Le devis estimatif est de 1400 florins. La commune et le bureau de bienfaisance interviennent pour 700 florins. L'instituteur est choisi le 24 mai 1833 et la commune fixe le règlement et l'horaire des cours le 24 juillet 1835.

Le règlement engage l'instituteur à tenir école durant la mauvaise saison, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai, cinq jours et demi par semaine et trois fois par semaine une leçon de musique et de chant.

On remarque dans l'horaire l'importance du temps consacré aux leçons de français et le peu de calcul (1 heure par jour, ensuite une demi -heure et puis plus rien les dernières années).

La loi organique de 1842 accorde aux communes le droit de créer des écoles primaires et d'en désigner les instituteurs. Une circulaire du Ministre de l'intérieur en précise les articles d'application.

Hannêche possède déjà à ce moment un local scolaire adapté à l'enseignement et appartenant à la commune.

L'arrêté royal sur l'instruction des pauvres du 26 mai 1843 stipule que les enfants pauvres ont droit à l'instruction gratuite.

Le manque de précision de l'arrêté royal amène chaque année de longues discussions lors de la confection des listes recevant l'instruction gratuite. La fréquentation de l'école primaire n'est ni obligatoire ni gratuite et dans un rapport de 1843, le bourgmestre de Hannêche écrit: «les autorités provinciales devraient inviter les chefs de diocèse à recommander aux desservants dans les campagnes de se servir de toute l'influence dont ils pourront disposer, à l'effet d'engager les chefs de famille de faire fréquenter par leurs enfants les écoles pendant l'année au lieu de les y envoyer que pendant les mois d'hiver»

La circulaire des Evêques du 26 janvier 1843 donne aux curés les instructions pour diriger l'éducation morale et religieuse des écoles communales. La religion est enseignée une demi-heure par jour, et 80% des instituteurs veillent à ce que les enfants qui leur sont confiés reçoivent les sacrements.

Les Evêques insistent longuement pour une éducation ne portant pas atteinte aux bonnes mœurs et demandent aux curés de veiller à la création d'écoles pour garçons dirigées par un instituteur et d'écoles de filles par une institutrice. Mais pour des raisons budgétaires ce ne sera pas possible dans les plus petites communes. De nombreuses lois ont été promulguées depuis cent cinquante ans sur l'enseignement primaire: la loi Van Humbeek et la première guerre scolaire (1879-1884); la loi Schollaert (1895), la loi Pouillet (1914) etc..

La généralisation du transport scolaire par bus et entreprise privée d'autocars, l'attrance des parents pour les grandes écoles et le manque d'enfants en âge d'école donneront un coup de grâce aux écoles villageoises. L'école de Hannêche n'existe plus que dans les lointains souvenirs.

La première école de la rue d'Acosse

La première école communale connue est située rue d'Acosse, cet endroit est toujours dénommé « Al vîle scole ». En 1811, l'instituteur est le marguillier Lambert Deleuze, 55 ans, né à Hannêche. Le 24 mai 1833, Jean Théodore Delhez est désigné, mais il est démis pour insouciance et manque de zèle le 30 mars 1836.

Le 14 mai 1836, Xavier Joseph Ripet le remplace, cet ancien instituteur d'Acosse meurt le 1er novembre 1839, Léon Massart lui succède jusqu'en 1872.

Le rapport de l'inspecteur Glesner rédigé le 14 novembre 1846 spécifie qu'aucun élève ne néglige l'école qui compte: 14 filles et 16 garçons payants ainsi que 20 filles et 24 garçons indigents.

L'instituteur se conforme aux prescriptions de la circulaire des évêques. La surveillance des élèves est bien faite, l'ordre et la discipline règnent dans l'école. L'école est assez éloignée de l'église (700 mètres.)

Le 30 septembre 1872, c'est Alexandre Baras de Hanret qui enseigne.



En 1878, une nouvelle école communale

Située rue du village, une nouvelle école communale sera construite et inaugurée en 1878, ceinturée d'un mur avec grillage d'entrée, cour, jardin et maison de l'instituteur, où est intégré un bureau pour le secrétaire, bourgmestre et les réunions des élus communaux.

Alexandre Baras enseignera à la nouvelle école jusqu'à sa démission en mars 1884. Il épouse Marie Rousseau de Hannêche.



Le 29 août 1885, M. Guisset de Surlemmez-Couthuin est désigné, ensuite François Hougardy de Burdinne qui épouse Marie Bourguignon en 1896 et s'installe à Hannêche, Léopold Ruisseau de Hannêche, époux de Marie Rousseau et Edgard Pirard d'Avin-en-Hesbaye lui succèdent.

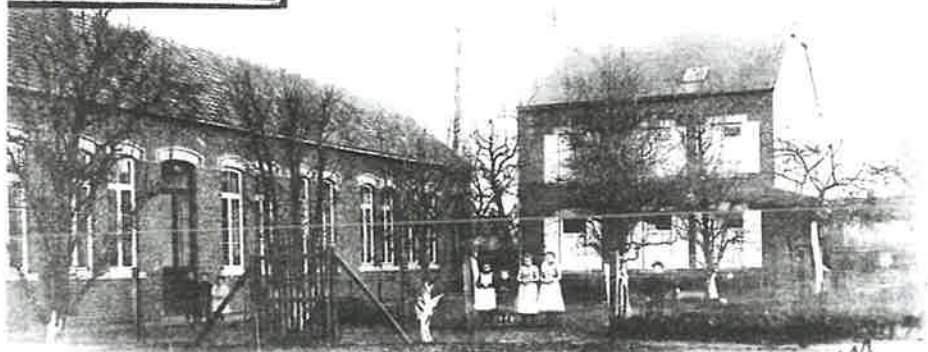
Le 19 mai 1914, le Parlement vote une nouvelle loi organique sur l'enseignement qui impose l'obligation scolaire et la gratuité de l'instruction primaire. Souvent appelée Loi Poullet, elle ne pourra, en raison de la guerre entrer en application qu'en 1919.



L'école des filles

La plupart des administrations communales s'efforcent de faire construire des écoles uniquement réservées aux filles. Quand la situation financière de la commune ne lui permet pas de faire fonctionner une deuxième école, comme à Hannêche, les parents se tournent vers le clergé. Des religieuses créent alors une école et profitent des subsides que la loi leur accorde.

L'Ecole Saint-Lambert fut construite vers 1897, le curé Emile Job fut le fondateur et soutien de cette magnifique institution. Après les religieuses, ce furent des demoiselles qui dirigèrent l'école Saint-Lambert pour les filles, et mixte pour les petits.



Hannêche. — Les Ecoles Saint-Lambert

(curé)



L'Ecole des Filles

1er rang : Céline Delcourt, Adélaïde Elias, Yvonne Orban, Laure Tillieux, ?, Céline Pirlet
Sophie Bocca, Adèle Pirlet, Flore Elias, ????

2e rang, reconnues : Adélaïde Delatte, Juliette Bocca, Camille Delatte, Victoire Mouton ?
Hussin, Anne Delatte, Thérèse Bertrand, Laure Nélis

3e rang : les institutrices, Adeline Delatte, ? , Emile Mouton, Emile Wilmet, Laure Delatte
Maria Delatte, Adèle Jamart, Marie Stévant, ?, Désirée Noël

4e et 5e rangs : Emilie Closson, Sidonie Bourguignon, Gilberte Elias, Mathilde Elias, Marie
Elias, Maurice Delatte, Joseph Pauly, Emma Gérard, Catherine Delatte.



Ecoles des filles Hannêche (vers 1914)

de gauche à droite et de bas en haut:

1er rang: Maria Labye, Adèle Jamart, Laure Nélis, Lisa Malvaux, Elise Gossiaux, Sophie Bocca, Juliette Bocca

2e rang: Maria Stévant, Marthe Lassaux, Hélène Dombret, Flore Elias, Marie Barthélemy, Emma Gérard, Ghislaine Tillieux, Laure Delatte

3e rang: Marthe Haudestaine, Catherine Delatte, Germaine Guyot, Mathilde Elias, ?, ?, Adeline Delatte, Laure Gilsoul, Maria Hougardy, Flore Evrard, ?, Anna Nélis, Maria Delatte, Sidonie Bourguignon, Adèle Pirlet

4e rang: Ghislaine Lassaux, ?, Germaine Paulet, Marcelle Deschamps, ? Marcelle Deschamps, Louise Gossia, ?, Gilberte Elias, Nélis Henriette

5e rang: A. Haudestaine, Hélène Pauly, Louise Pauly, Pauline Pauly; Jeanne Smits, Albert Elias, Franz Elias, Raymond Nélis, Olivier Piron, Henri Matagne, Gaby Barthélémy, René Elias, Marthe Elias, Léona Henrot

6e rang: Paul Elias, Raymond Elias, Alphonse Férier.



Ecole des filles (1923)

Ont été identifiées : ????, Marie Lassaux, ?, Louise Pauly, Marie Piraprez, Gaby Barthélémy, ?, Germaine Paulet, Jane Lassaux, ?, Madeleine Mélon, ??????, Appoline Pauly, Hélène Gustin, Marie Gustin, Marie Piraprez.



Ecole Saint - Lambert

- 1er rang : Eva Wilmet, Marie Piraprez, Léa Gustin, Jeanne Bastin, Marie Tillieux, Denise Duchêne, Adèle Delatte, Cécile Crépin.
- 2e rang : L'institutrice Mme Parent, Renée Verlaine, Denise Rousseau, Rosa Delatte, Rosa Dorval, l'Abbé ?, Marie Piraprez, Guillaume Jacob, Gilberte Collignon, Raoul Bocca, Melle M.L.Barré.
- 3e rang : Mathilde Delatte, Fina Bocca, Madeleine Thirionet, Roger Wilmet, Fanny Piraprez, Joseph Delatte, Pierre Rousseau, Lise Decamp, Marie Hanot.
- 4e rang : Rosa Hanot, Laure Wanson, Juliette Limbort, Adelina Dorval, Renée Elias, Ghislain Jacob, Marcel Wanson, Léon Deleuze.



Nelly Techeur, Lise Decamps, Renée Verlaine, Judith Dechamps, Madeleine Thirionet, L'Institutrice Mme Parent, Mariette Tonneau, Laure Wanson, Denise Marneffe, Juliette Limbort, Marie-Louise Feuillien, Marthe Elias, Adeline Dorval, Melle Maria Doudou, institutrice, Tonneau Denise, Lydie Thirionet, Mariette Tillieux, Charles Elias, Janine Tillieux, Marie-Rose Dechamps, Marie-Louise Wanson, Louis Leloup, Georgette Tonneau, Pierre Hanot, Ghislain Jacob, Denise Verlaine, Irma De Marneffe, Janine Tonneau, Yvonne De Marneffe, Ghislain Elias, Josée Wanson, Josée Gérard, Jean Hanot, Marie Catoul, Renée Elias, Rosa Hanot.



La classe de Mme Parent

Marie-Louise Wanson, Louise Monfils, Josée Wanson, Janine Tillieux, Marie-Louise Feuillen, Marie Catoul, Ghislaine Elias, De Marneffe Yvonne, Mariette Pierre, Denise Verlaine, Lydie Thirionet, l'institutrice Mme Parent, Georgette Tonneau, ? Corbaye ?, Mariette Tillieux, Marie-Rose Dechamps, Jeanne Tonneau.



La Vierge aux yeux de cristal

Christianne, Marie-Louise, Maddy, Berthe, Lulu, Annie, Olivier, Eugène, Victor, Yvan, Claire, Irène



**L'école
Deux photos
anciennes**

*Photo de la classe
vers 1892*



Après 1900, les écoliers avec le maître François Hougardy

*Photo de Théodore Nélis, né à Hannèche le 18 octobre 1863.
Sous-instituteur en 1884 de l'Ecole de Surlemmez-Couthuin.
En 1899, il est nommé instituteur en chef jusqu'à sa retraite en février 1927.*





1938

M.Lambert Joassin, remplaçant de M. Rousseau, Raymond Wanson, Fulbert Catoul, Pierre Rousseau, Joseph Delatte, Raoul Boccar, Marcel Wanson, Jules Ferir, Léon Deleuze, ? Joseph Delatte, Marcel Leloup, René Deleuze, Xavier Feuillien, Maurice Leloup, Marcel Nélis, M. Léopold Rousseau, instituteur, Désiré Elias, Maurice Delatte, Georges Catoul, Raymond Limbort, Maurice Wanson, Robert Wanson, Nelly et Paul Rousseau, Léon Wanson, Joseph Thirionet



1943

1. Pauly Robert, Léon Wanson, Louis Leloup, Charles Elias, Jean Hanot, Roger Elias, Jacquy Tillieux, Maurice Elias, Guy De Marneffe et l'instituteur M. Léopold Rousseau
2. Louis Leloup, Robert Pauly, Jean Hanot, Charles Elias, Guy De Marneffe, Franz Evrard, Léon Wanson, Maurice Elias, Jacquy Tillieux, Roger Elias. L'instituteur M. Léopold Ronveaux.





Ecole Communale mixte

1. rangés devant l'Instituteur M. Edgard Pirard : Rita Matagne, Philippe Evrard, Jean-Pierre Masset, Evelyne Matagne, Christian Flawinne, Michelle Elias, Robert Colau, Suzanne Pauly, Luc Wanson, François Rousseau, Marianne Matagne, Jean-Marie Nélis, Willy Tillieux, Henri Deleuze, Pierre Vencencius, Jean - Pol Rousseau, Joseph Evard et Christian Elias .
2. de gauche à droite: Suzanne Pauly, Charly Elias, Christian Flawinne, Michelle Elias, Pierre Vencencius, Henri Deleuze, Marc Vencencius, François Rousseau, Guy Deleuze, Evelyne Matagne, Jean-Pierre Masset, Marianne Matagne, José Flawinne, Jean-Paul Rousseau, Francis Elias, Willy Tillieux, Luc Wanson, Joseph Evrard et l'instituteur M. Edgard Pirard.





Monsieur L. Rousseau, instituteur, Maurice Carême, Arthur Carême, Claire Hanot, Annie Larock, Marguerite Pauly, Flore Bocca, Monique Dellis, Marie-Louise Gossiau, Mady Matagne, Clairette Dechamp, ? Dellis, Gilbert Matagne, Berthe Matagne, ? Dellis, Gilbert Franquart, Michel Bocca, Yvan Elias, Olivier Layaie.



André Elias, Gilbert Franquart, Paul Elias, Eugène Hanot, Roger Matagne, Henri Verlaine, Joseph Elias et le Maître L. Rousseau.



1922 - Ecole communale des garçons

Joseph Pauly, Emile Hougardy, l'instituteur M. Hougardy, Albert Jonette, ? , ? Albert Elias, Henri Matagne, Raymond Nélis, Raymond Limbort, Raymond Elias, ? Elias, Maurice Delatte, René Elias, Franz Elias



Roger Mélon, Léon Piraprez, Alexandre Delatte, Fernand Elias, Henri Piraprez, Victor Gustin, l'instituteur Léopold Rousseau, Valère Piraprez, Carlo Elias, Joseph Delcourt, Emile Tillieux, Albert Dorval, Alphonse Tillieux, Gaston Dechamps, Joseph Gustin.

LES SPORTIFS, LES JEUNES GENS, LES JEUNES FILLES



Le mariage

Jean-François Hougardy et Marie Bourguignon en 1896



Le baptême

Reconnus dans le groupe : Eugénie Corbaye, Jean-François Hougardy, Emile (le bébé, son parrain Emile Chasseur, sa marraine Alice Mélon Philipart) François Hougardy, Léopold Hougardy et Joseph Hougardy.



Les noces de Joseph Hougardy



Les noces de Léopold Hougardy

Salle Paroissiale de HANNÊCHE-ACOSSE

DIMANCHE 22 MARS 1953

Bureau 7 heures 15

Rideau 7 heures 30

GRANDE SEANCE

donnée par les jeunes gens de Hannêche-Acosse pour la restauration des bâtiments paroissiaux

AU PROGRAMME :

ACOSSE

MONSIEUR FLUTE

Comédie-Vaudeville en deux actes de Paul DEPAS

DISTRIBUTION

Monsieur Flute, 50 ans
Baptiste, 25 ans, son domestique
Boursette, 50 ans, agent de change
Godet, 50 ans, nouveau tailleur

Guy de Marneffe
Ernest Feuillen
Jean Lefèvre
Joseph Lassaux

Le Dr Firquet, 45 ans, nouv. médecin V. Lamproye
Rigolard, un voisin Paul Preud'homme
Le garde Victor Delorge
Amis et voisins. — Régisseur : Alfred JABON

Intermède varié et choisi par les membres du Cercle.

Hannêche

Tot l'monde saudârt !

Comèdye-bouffe d'ine ake, avou tchants, da Ch. HALLEUX

DISTRIBUTION

Pistolet, commandant, 40 ans
Maboule, si-ordonance, 20 ans
Lapurge, méd'cin militaire, 45 ans
Biablame, fis dè capitaine, 25 ans
Halcrosee, milicien, 20 ans

Fulbert Catoul
Raymond Limbort
Roger Elias
Jean-Louis Piron
Franz Evrard

Gorin)
Longou) miliciens, 20 ans
Basset)
Armand)
Louis, frè da Armand, 19 ans

Marcel Nélis
Marcel Wanson
Maurice Elias
Robert Pauly
Hébert Wanson

Li scène si passe à bureau d'place, amon l'commandant.

LISETTE

Comèdye vaud'ville militaire in on'ake in wallon
Fou-rire sans précédent par Auguste MIGNON

DISTRIBUTION

Théophile Mathias, saudart 20 ans
Prosper Ballot,

Marcel Nélis
Marcel Wanson
Lallèche, serdgent, 25 ans
Lisette, Bonne do Colonel, 50 ans

Fulbert Catoul
Robert Pauly

Li scène si passe à l'Armée Belge, au bureau do Commandant do l'Compagnie d'Infanterie

Régisseur des pièces wallonnes et grimages de tous les acteurs : Alexis VERLAINE

Entrée 20 frs. enfants 15 frs.

Location des places : à Hannêche, chez Roger Elias.
à Acosse, chez Victor Delorge.

Buvette - Disques - Vente de friandises.

Un autocar prendra les paroissiens d'Acosse à 7 heures 15.

La direction décline toute responsabilité

IMP. NOIRY, HERON



*Léon, Jean, Joseph, René, Eugène, Joseph,
?, Incourt, Guy, Jacquy et Maurice.*

Les sportifs et les comitards



*Maurice, Robert, Jacquy, Gaston, Bodart
Joseph, Jean, Marcel, Charles, Charles,
René, Xavier, Maurice, André.*



*Joseph, Marcel, René, Maurice,
Gaston, Robert, Maurice, Jacquy.*



*Paul Rousseau, Maurice Elias, Marcel Minette,
Alphonse Férier réunis au cercle Paroissial.*



*En février 1942, un hiver très froid,
mais très gai pour les enfants,
l'étang était gelé.*



1942

*Après le gel, la neige,
belle promenade pour Maria,
Simone, Nelly, Paul et Georges*



Après la guerre, les jeunes filles fêtent l'Epiphanie



Eva, Marie, Madeleine, Juliette

1944
Réunion des jeunes filles



Denise Rousseau file la laine



Simone, Madeleine, Marie, Juliette, Judith, Rosa



*Réunion de la
jeunesse à la
ferme Leloup*



Jeunes filles et jeunes gens de Hannêche



LES TRAVAILLEURS ET ARTISANS



*Pierre Gossiaux , Léon Paulet,
Désiré Beaunée*



Le camion de Léon



Arthur Crépin, cocher à Bruxelles



*Arthur et Hélène Crépin
à Hannêche*



*Laure Wanson, religieuse,
aide soignante à la Clinique de Huy*



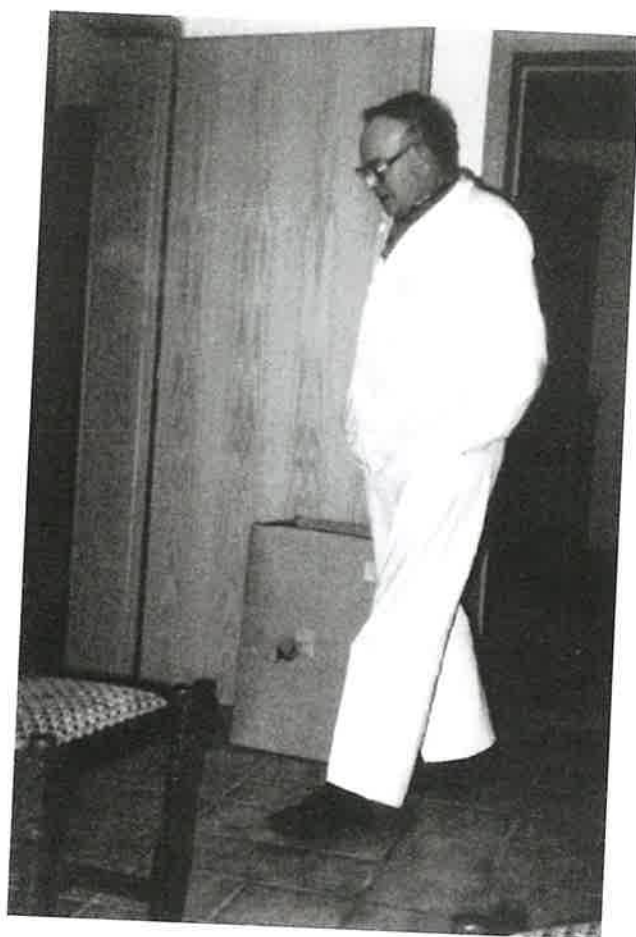
*Léon Wanson, frère de la religieuse,
apprenti boulanger-pâtissier*



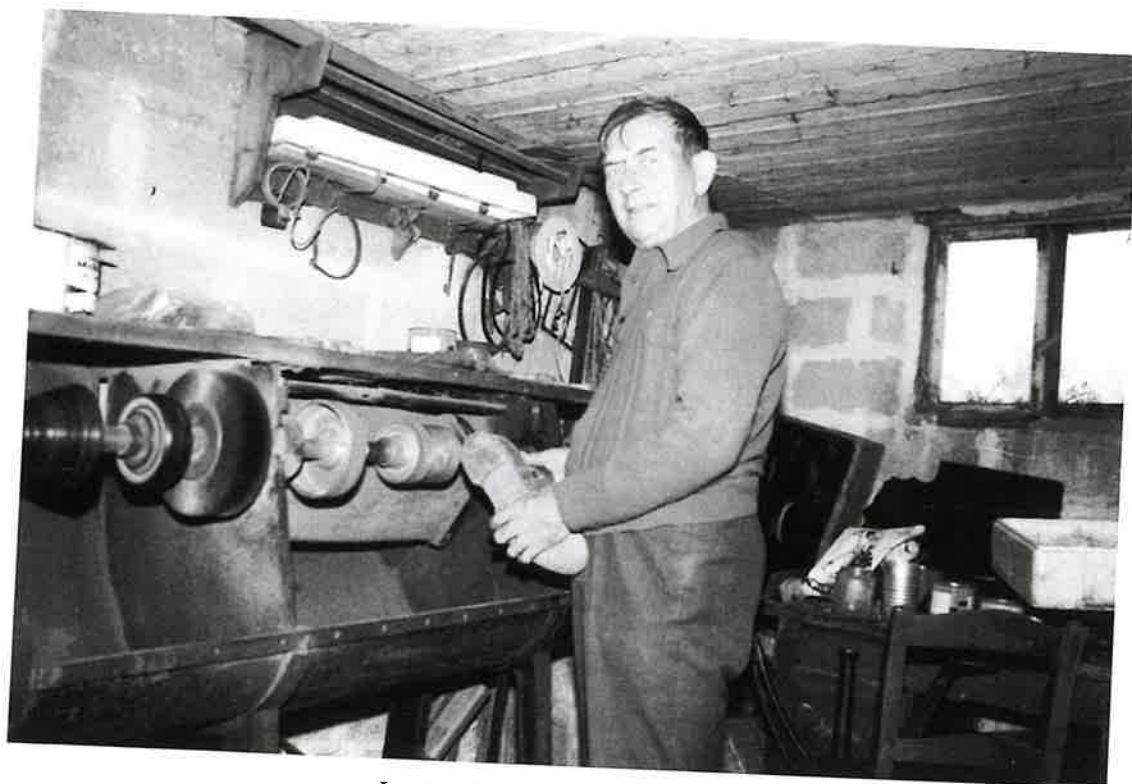
*François
Thirionnet,
entreprise de
battage,
mécanicien,
soudeur,
forgeron,*



Raymond Wanson, jardinier



René Flawinne, peintre



Joseph Matagne, cordonnier

LES HANNÊCHOIS EN EXCURSION



En Ardenne: 1. Céline Wilmet, 2. Fernand Elias, 3. ?, 4. René Elias
5. Louis Laruelle, ?, 12. Marie Barthélémy, 13. ?, 14. Léopold Rousseau,
15. Joseph Piraprez, 16. Eugène Mélon, 17. Albert Elias, 18. ?, 19. ?,
20. Louis Elias, 21. ?, 22. Gustave Rousseau, 23. ?, 24. Georges
Dechamps.



Binche: 1. Oscar Rousseau, 2. Léopold Rousseau, 3. Marie Barthélémy,
4. Paul Elias, 5. ? 6. ?, 7. Francy Elias, 8. Gustave Rousseau,
9. Antoinette Piraprez, 10. François Leruth, 11. ?, 12. Léandre Laruelle,
13. François Rousseau, 14. Ferdinand Dechamps, 15. Louisa Dechamps,
16. Joseph Laruelle, 17. Dechamps Georges.



**Dixmude après
1914-18:**

1. ?
2. ?
3. *Lucien Gustin,*
4. *Léon Paulet,*
5. *Théodore Elias.*



Anvers : *Antoine Delatte, Léon Piraprez, Franz Elias, François Leruth, Albert Elias, Eugène Mélon.*



Coo : *Joseph Lambert et Théodore Elias*



Lourdes : *Catherine Delatte*



Dinant en 1934,

les écolières : Marie Piraprez, Marie Tillieux, Flore Mélon, Léa Gustin, Marthe Mélon, Maria Barré, Madeleine Mélon, Maria Hougardy, Marie Gustin, Denise Duchêne, Rosa Delatte, Georges Dechamps, Juliette Ruelle, Adèle Delatte, Cécile Crépin, Marie Piraprez , Mme Parent, Roger Wilmet , Eva Wilmet, Denise Rousseau.



Le mariage de Denise Rousseau (la mariée et ses belles-sœurs)



François et Elsa Rousseau, leurs enfants ? : Pierre et Denise Rousseau

PORTRAITS D'HABITANTS ET D'HABITANTES



Aldegonde Delatte



Catherine Delatte



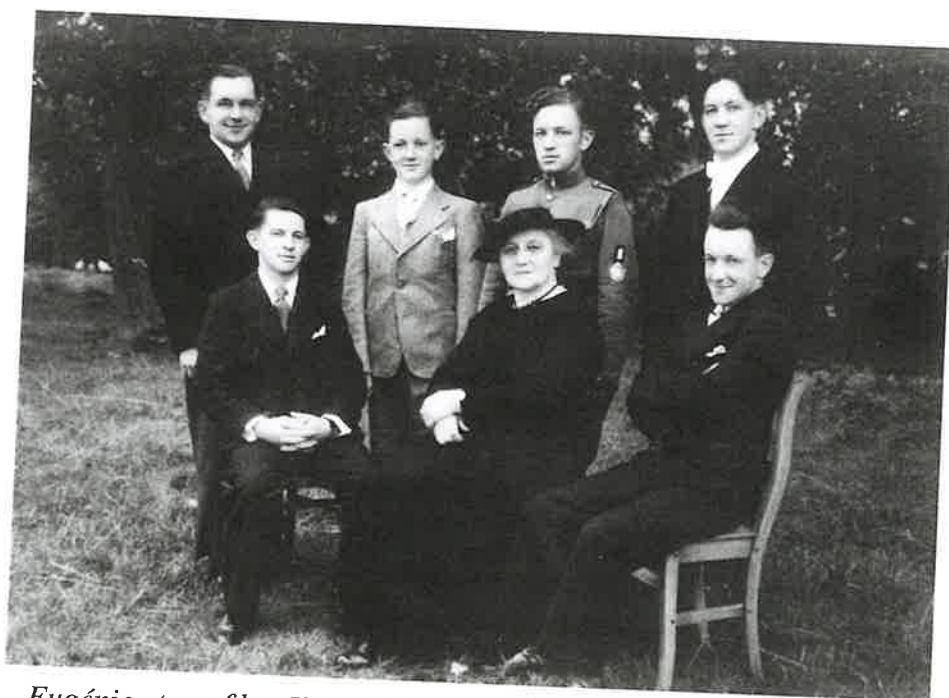
Julia et Hermine Bastin



Maria Bastin



*Famille
Charles Elias Jentien*



*Eugénie et ses fils : Henri, Raymond, Carlos, Alex, Georges et Paul
photographiés le 1er août 1936*



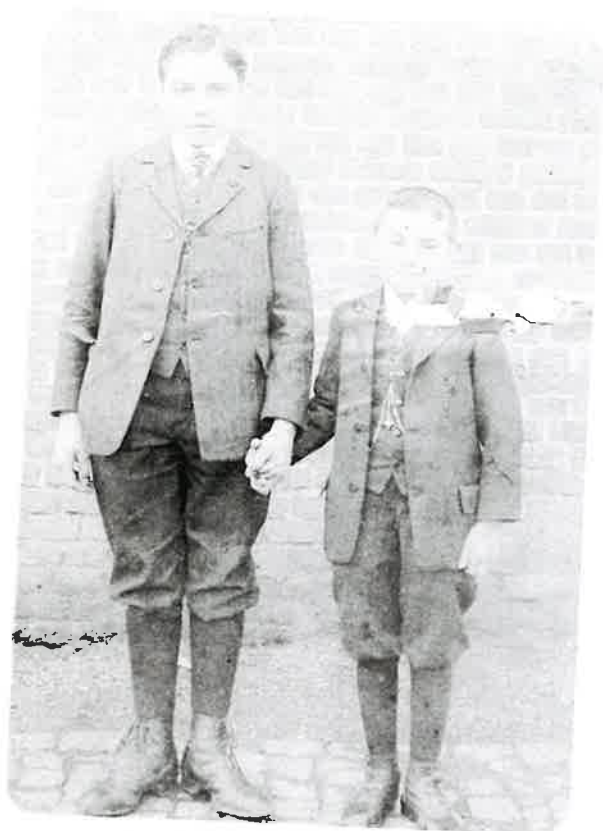
Raymond Paulet



Franz et Albert Elias



Raymond et Germaine Paulet



Léopold et Gustave Rousseau



Henri et Joseph Matagne



Hélène Pauly



Germaine Paulet



Fernand Bastin (militaire dans la voiture)



*Laure Delatte
(en médaillon, les portraits de deux militaires)*



Alice Bastin



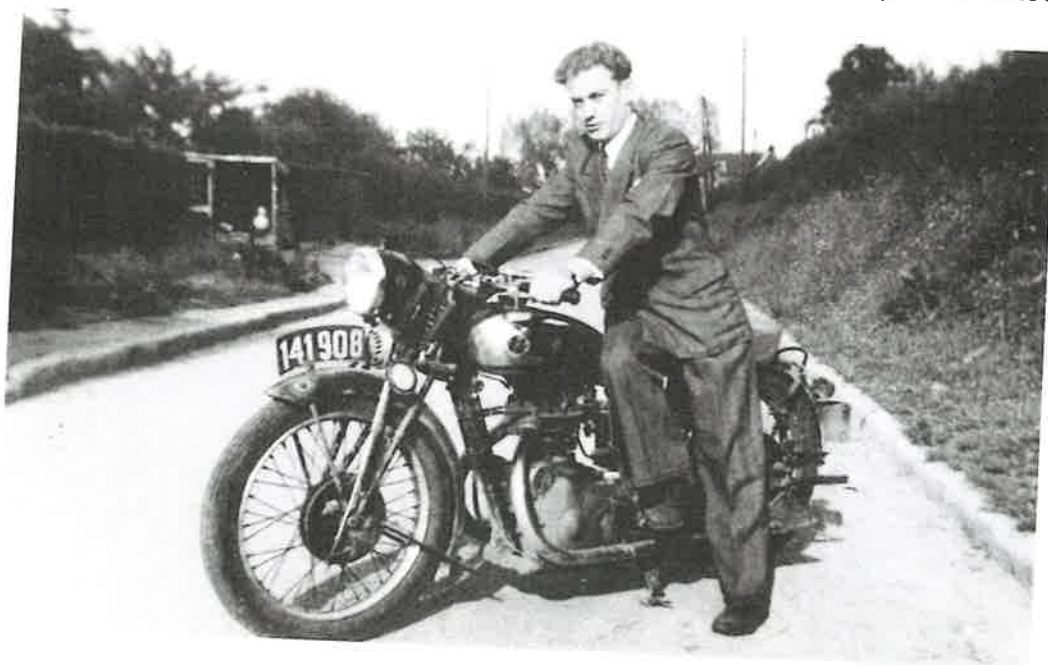
Paul Rousseau



Robert Pauly



François Leruth et Raymond Limbort



Joseph Thirionet

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE ROUSSEAU

Michel Rousseau et Barbara Leruth, mariés le 17 novembre 1737 à Pair
6 enfants

Michel Rousseau et Elisabeth Jamaigne, mariés le 27 avril 1771 à Pair
7 enfants

Jean-François Rousseau et Henriette Chasseur, mariés le 3 mai 1803 à Hannêche
10 enfants

Louis-Joseph Rousseau et Caroline Dupont, mariés le 31 mars 1843
5 enfants

Pierre - Antoine Rousseau et Angeline Christian, mariés le 31 mars 1883
9 enfants

François Rousseau et Elsa Fontaine
2 enfants (Pierre et Denise)

Pierre Rousseau et Marie-Thérèse Barthélemy
3 enfants (Ginette, François, Jean-Paul)

Jean-Paul Rousseau et Elisabeth Limage
3 enfants (Maxime, Benjamin, Louis)

SOUVENIRS DE DÉFUNTS

STREET-RENDERING.

Priez pour le repos de l'âme de
MONSIEUR

LOUIS-JOSEPH DELEUZE,
DOCTEUR EN MÉDECINE

Marie-Françoise Rutelle,
Née à Hammesche, le 27 Avril 1867,
décédée à Abresche, le 6 Octobre 1886, ad-
ministré des Sacraments de N.-M. la
Sainte-Église.

[illegible]

2421 J. Neurosci., June 23, 2010 • 30(25):2415–2421 • 2421

de l'industrie, recueillant les informations et les données nécessaires à l'élaboration d'un plan d'investissement. Les données sont recueillies par les investisseurs eux-mêmes, influant ainsi sur le mode de réalisation, qui est en fait déterminé par les investisseurs eux-mêmes. Il n'y a pas de véritable planification d'investissement, mais seulement une planification partielle, limitée à la planification des investissements.

R. I. P.

Je meurs, mais mon âme ne meurt point; je vous
amènerai au ciel, comme je vous ai aimés sur la terre.

1
Priz pour le repos de l'âme de
MONSIEUR

NICOLAS JACQUET

ÉPOUX DE MARIE
ROSALIE CHASSEUR
100^{ème} anniversaire de la naissance le 21 janvier 1892,
à l'âge de 65 ans, administrateur
des Sacraments de Notre-Mère la Sainte-Eglise.

[illegible]

Product:

The Journal of the Mathematical Sciences, New York, Vol. 9, No. 6, 1978.

10



Monsieur l'Abbé Adrien JACQUES

[illegible]

SOUVENIR **PIÈUX**

Prenez pour le repos de l'âme de Monsieur

Frédéric ROUSSEAU

époux de Madame

Marie JACQUET
né à Hannêche le 8 mars 1863 et y décédé
le 3 Juillet 1927.

La bonté de son cœur et les nobles sentiments de son âme lui valurent l'estime générale.

Il faisait le bonheur de ceux qui vivaient avec lui; aussi son souvenir sera-t-il indélébile dans leur cœur.

Adieu chère épouse, adieu chers enfants
le Seigneur m'appelle à Lui au moment où
j'aurais voulu vivre encore avec vous. Que
sa Sainte Volonté s'accomplisse en moi,
Comme vous savez combien je vous aime.

Conseil pour ceau felicitement.



pour le repos de l'âme

Monsieur l'Abbe Olivier Cardolle
 Curé d'Ardenne
 5, rue d'Ardenne
 1000 Bruxelles

Souvenir Pieux.

Priez pour le repos de l'âme de

MONSIEUR

NICOLAS ROUSSEAU
Péniblement décédé à Hannêche, le 8
octobre 1887, dans la 84^e année
de son âge, muni des Sacraments de la
Religion.

Je meurs, mais mon amitié ne meurt point. Je vous attendrai dans le Ciel comme Jo-Jo, le fidèle ami de la terre.

Il fut aimé de Dieu et des hommes et sa mémoire est en bénédiction.

Car, si, par la bonté de son cœur, sa prière, sa foi, sa culture et sa autre vertu, il nous parvenait après sa mort.

Nous l'avons aimé, ne l'abandonnons point que nous ne l'ayons introduit par nos larmes et nos prières, dans la maison du Seigneur.

2014

Nous vous supplions, ô mon Dieu, par les mérites infinis de votre divin Fils Jésus, et par l'intercession de la Sainte Vierge Marie, d'avoir pitié de l'âme de votre serviteur NICOLAS, et de le recevoir au nombre de vos élus. Amen, Amen, Amen.

R. I. PATER, AVE

2.



Doux souvenir
de
Monsieur Eugène MALAISE

époux de Madame
Julie DAVIN
précédemment décédée le 31 Août 1926, à l'âge de 53 ans
après une longue et pénible maladie



A LA DOUCE MÉMOIRE DE
Madame Almyr PARENT
née Marguerite LOUIS
INSTITUTRICE

rappelée à Dieu à Hannesche, le 21 avril 1951,
à l'âge de 48 ans, munie des Sacraments
de Notre Mère la Sainte Eglise et de la
Bénédiction Apostolique.

PRIEZ DIFU POUR ELLE

SOUVENIR PIEUX.

PREZ POUR LE REPOS DE L'ÂME DE MONSIEUR
PIERRE-JOSEPH BOURGUIGNON
VEUF DE MADAME
Lambertine FRANCOTTE,
ÉPOUX DE MADAME
Marie-Anne PAULY,

Pieusement décédé à Hannesche, où il fut Echevin pendant 40 ans, le 18 Août 1884, à l'âge de 73 ans, administré des Sacraments de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ses bonnes œuvres subsisteront toujours et il en recevra la récompense dans les siècles des siècles.

Adieu, chère épouse, chers enfants, ne pleurez pas mon absence, mais adorons ensemble la Sainte volonté de Dieu qui nous sépare un moment sans nous désunir à jamais.

Consolez-vous avec moi de ce que je quitte cette terre d'exil, séjour de tant de maux, pour aller dans la patrie, séjour de la paix; le bonheur n'est qu'au Ciel.

Nous l'avons aimé, ne l'oublions pas dans nos prières.

Doux vœux de Marie, soyez mon salut, (100 J. d'ind.)
Mon Jésus, miséricorde ! (100 J. d'ind.)

R. I. P.

Burdinne, Imp. A. Jamart-Leurquin.

J. M. J.

SOUVENIR PIEUX.

PREZ POUR LE REPOS DE L'ÂME DE MONSIEUR
LÉON MASSART,
Ancien Instituteur de Hannesche,
VEUF DE MADAME
MARIE CATHERINE JOSEPH GLESNER,

Né à Burdinne le 10 Avril 1816 et y décédé le 11 Avril 1885, à l'âge de 69 ans, muni des Sacraments de la Religion.

Tous ceux qui ont connu cet homme de bien, se rappelleront longtemps encore pour leur satisfaction, la vie exemplaire qu'il a menée jusqu'à la dernière heure. Endant respectueux et soumis, pour homme vertueux et sage, époux et père tendre et affectueux, instituteur zélé et dévoué, chrétien fervent et inébranlable dans sa foi, il fut aimé et vénéré des siens, estimé et respecté de ses amis, de ses connaissances et même de ses adversaires politiques.

Pendant la longue maladie qui l'a conduit insensiblement au tombeau, son humble résignation à la volonté de Dieu, sa charité bienveillante et bienfaisante pour tous ceux qui l'entouraient, sa sainte préparation à l'heure suprême, son bonheur dans la réception des derniers Sacraments, tout a témoigné en lui d'un cœur digne d'une vie passée toute entière au service de Dieu. C'est ce qui nous donne surtout l'espérance que son mort calme et doux n'a été que le sommeil du juste dont le réveil se fait au Ciel.

Mon Jésus Miséricorde ! (100 jours d'ind.)
Doux cœur de Marie soyez mon salut, (100 J. d'ind.)
Prière de gagner ces indulgences pour l'âme du défunt.

R. I. P.

Burdinne, Imp. A. Jamart-Leurquin.



Lydie THIRIONET ...

née à Hannêche, le 7 octobre
1931, Responsable Jaciste de la
Section de Hannêche-Acosse.

Roger WILMET

né à Hannêche, le 30 avril
1923.

Joseph THIRIONET

né à Hannêche, le 2 février
1929.

rappelés successivement à Dieu le
2 octobre 1953, munis des Secours
de Notre Mère la Sainte Eglise; à la
suite du tragique accident d'auto
survenu à Bierwart le soir du 1er
octobre.



